

**PROGRAMME DE TRAVAIL QUINQUENNAL DE L'OHI  
POUR 2013 – 2017  
Adopté par la 18<sup>ème</sup> Conférence hydrographique internationale.**

**PREAMBULE**

Conformément à l'Article 23 (c) du Règlement général de l'OHI, le Comité de direction, prenant en compte les travaux des comités et des groupes de travail, devrait présenter à toutes les Conférences hydrographiques internationales une proposition contenant le Programme de travail à effectuer pendant la période suivante (en l'occurrence 2013-2017) avec les répercussions financières qui l'accompagnent.

Pour la préparation du Programme de travail 2013-2017, le Comité de direction a demandé aux présidents de tous les organes de l'OHI de contribuer à cette tâche en fournissant des données pour que le Programme de travail de l'OHI soit aussi complet que possible avec toutes les activités que l'Organisation envisage d'entreprendre au cours de la prochaine période quinquennale.

Comme vous le savez, l'OHI a identifié trois Programmes pour atteindre ses objectifs :

- *Programme 1 "Affaires générales"* sous la responsabilité principale du Bureau hydrographique international (à remplacer par le Secrétaire général lorsque la Convention révisée de l'OHI entrera en vigueur);
- *Programme 2 "Services et normes hydrographiques"* sous la responsabilité principale du Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) concerné ;
- *Programme 3 "Coordination et soutien interrégional"* sous la responsabilité principale du Comité de coordination interrégional (IRCC).

Le document qui est présenté ici reprend cette structure.

Chaque programme est composé de différents éléments, avec pour chacun un objectif clairement exposé, suivi de tâches (actions). Lors de l'identification des tâches, les données reçues des présidents des différents organes pertinents de l'OHI ainsi que toute autre information du BHI ont été prises en compte.

L'Annexe A présente l'ensemble du programme de travail sur le renforcement des capacités pour la période de 2013-2017.

L'Annexe B fournit une référence croisée entre les chapitres du budget et le programme de travail de l'OHI pour la période de 2013-2017.

L'Annexe C regroupe l'ensemble des tâches en indiquant le calendrier prévu pour l'exécution de chacune de ces tâches. Cette présentation servira à la fois de base et de guide pour la préparation des programmes de travail annuels au cours de la période.

Un tableau de graphiques est également fourni pour illustrer les ressources allouées à chaque programme à partir des différents chapitres du budget.

# PROGRAMME DE TRAVAIL No. 1

## AFFAIRES GENERALES

### TABLE DES MATIERES

- Elément 1.1 Co-opération avec les organisations internationales et participation aux réunions appropriées
- Elément 1.2 Gestion de l'information
- Elément 1.3 Relations publiques
- Elément 1.4 Programme de travail & Budget, Plan stratégique et suivi des performances
- Elément 1.5 Gestion du BHI
- Elément 1.6 Conférences hydrographiques internationales ou futures Assemblées

**Note:** Veuillez noter que le Budget de l'OHI pour la période 2013-2017 est présenté séparément.

## PROGRAMME 1 - “AFFAIRES GENERALES”

**Concept:** Ce programme vise à garantir la productivité de l’OHI, à promouvoir ses rôles et objectifs et à faire en sorte qu’elle fonctionne de manière efficiente et efficace.

### Elément 1.1 Coopération avec les Organisations internationales et participation aux réunions appropriées

**Objectif:** Maintenir des relations avec les organisations internationales dans le but de servir les intérêts de l’OHI en obtenant leur aide et leur coopération et participer aux projets d’intérêt commun. Représenter l’OHI et participer aux forums internationaux traitant de questions relatives au Programme de travail de l’OHI, incluant :

Tâche 1.1.1	Réunion des parties consultatives au Traité sur l’Antarctique (RTCA)		1 réunion annuelle – 1 Dir
Tâche 1.1.2	Comité International Radio Maritime (CIRM)		1 réunion annuelle – 1 Dir/AT
Tâche 1.1.3	Conseil des directeurs des programmes nationaux relatifs à l’Antarctique (COMNAP)		1 réunion par an, si cela est jugé approprié en fonction de son agenda - 1 Dir/AT
Tâche 1.1.4	Initiatives de l’Union européenne (telle qu’INSPIRE)		2 réunions par an. 1 Dir/AT par réunion
Tâche 1.1.5	Fédération internationale des géomètres (FIG)		1 réunion tous les 2ans. 1 Dir/AT
Tâche 1.1.6	Fédération internationale des sociétés hydrographiques (FISH)		1 réunion annuelle. 1 Dir/AT
Tâche 1.1.7	Association internationale des organisateurs de voyages dans l’Antarctique (IAATO)		1 réunion par an, si cela est jugé approprié en fonction de son agenda - 1 Dir/AT
Tâche 1.1.8	AISM (tel que le comité e-NAV)		2 réunions annuelles. 1 Dir+AT par réunion
Tâche 1.1.9	Association internationale des ports (AIP)		1 réunion tous les 2 ans. 1 Dir
Tâche1.1.10	Association cartographique internationale (ACI) (telle que la Commission de l’ACI sur les normes et les infrastructures de géo-information)		1 réunion tous les 2 ans. 1 Dir +AT
Tâche1.1.11	Commission électrotechnique internationale (CEI) (tel que le Comité technique 80 de la CEI)		2 réunions annuelles. 1Dir/AT
Tâche1.1.12	Organisation maritime internationale (OMI) Assemblées, Conseils, COMSAR, MSC, NAV, TCC		7 réunions annuelles. 1 Dir + AT ou 1 AT
Tâche1.1.13	Association internationale des pilotes maritimes (IMPA)		1 réunion annuelle, si cela est jugé approprié en fonction de son agenda - 1 Dir/AT
Tâche1.1.14	Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l’UNESCO, Assemblées, Conseils ou GT spécialisés.		2 réunions annuelles. 1 Dir/AT
Tâche1.1.15	Organisation internationale de normalisation (ISO) (tel que le Comité technique 211)		2 réunions annuelles. 1 Dir/AT
Tâche1.1.16	Conseil mixte des associations d’informations géospatiales (JB-GIS)		1 réunion par an s’ils coïncident avec d’autres réunions. 1 Dir/AT
Tâche1.1.17	OTAN (tel que le DGIWG)		1 réunion annuelle. 1 Dir/AT
Tâche1.1.18	NU (tel que UNICPOLOS, CGGIM)		2 réunions annuelle. 1 Dir

Tâche1.1.19	Organisation météorologique mondiale (OMM)		1 réunion annuelle. 1 Dir/AT
Tâche1.1.20	Autres organisations lorsque leurs ordres du jour concernent le programme de l'OHI, tel que le Groupe d'observation de la Terre (GEO); l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH); l'Association de gestion portuaire d'Afrique occidentale (AGPAOC) et l'Organisation maritime pour l'Afrique occidentale et centrale (OMAO) ou le Comité scientifique pour les recherches antarctiques (SCAR).		Participation à définir suivant les agendas de ces organisations et leur importance par rapport au WP de l'OHI. 1 Dir/AT à définir.

**Note: Pour des raisons d'organisation, on a envisagé une moyenne de 30 réunions par an, au coût moyen de 3 K par réunion. C'est-à-dire, 90 K par an. Ce chiffre comprend les voyages et les indemnités.**

### Elément 1.2 Gestion de l'information

**Objectif:** Fournir en temps voulu aux Etats membres et aux parties prenantes à l'OHI des informations précises, appropriées et aisément accessibles.

Tâche 1.2.1	Tenue à jour et développement du site web de l'OHI avec l'appui de contrats commerciaux.	2013-17	2013: 20K 2014 - 2017: 10K par an
Tâche 1.2.2	Développement des SIG de l'OHI, du serveur web et des services cartographiques web à l'appui des CHR, de la disponibilité des ENC, de la coordination des cartes INT, de la C-55 et autres activités concernées, y compris avec l'appui de contrats commerciaux	2013-17	2013: 25K 2014 - 2017: 10K par an
Tâche 1.2.3	Développement et maintenance des processeurs et des capacités de publication interne du BHI	2013-17	7.5K par an
Tâche 1.2.4	Compilation et publication des documents suivants qui ne sont pas attribués à un organe spécifique de l'OHI: P-5 – Annuaire de l'OHI P-7 – Rapport annuel de l'OHI P-6 – Rapports de la CHI M-3 – Résolutions techniques et administratives	selon que de besoin	aucune dépense importante prévue pour l'OHI
Tâche 1.2.5	Tenue à jour et développement de l'infrastructure de la gestion informatique du BHI	2013-17	60K par an (y compris matériels, logiciels, et contrats de maintenance)
Tâche 1.2.6	Communication entre le BHI et les Etats membres <i>via</i> les lettres circulaires .	2013-17	aucune dépense importante prévue pour l'OHI
Tâche 1.2.7	Bibliothèque technique du BHI – intégration de nouveaux matériels.	2013-17	2.0K par an

### Elément 1.3 Relations publiques

**Objectif:** Développer la prise de conscience quant au rôle de l'OHI et de ses Etats membres et quant à l'importance de l'hydrographie, en particulier auprès des gouvernements et des utilisateurs.

Tâche 1.3.1	Poursuite des relations avec le gouvernement de Monaco et le corps diplomatique accrédité à Monaco.	2013-17	aucune dépense importante prévue pour l'OHI
Tâche 1.3.2	Compilation et publication de la P-1 – <i>Revue hydrographique internationale</i> en collaboration avec l'Editeur de la RHI.	2013-17	15K par an
Tâche 1.3.3	Journée mondiale de l'Hydrographie – Préparation de matériels relatifs au thème et de la célébration à Monaco	2013-17	5K par an

Tâche 1.3.4	Soutien global aux relations publiques. Frais de représentation.	2013-17	3K par an
----------------	--	---------	-----------

#### Elément 1.4 Programme de travail & Budget, Plan stratégique et suivi des performances

**Objectif:** Faire en sorte que la formulation et l'exécution du Programme de travail et du Budget de l'OHI soient dirigées, supervisées et exécutées avec efficacité afin de mieux répondre aux besoins des Etats membres et des intérêts des parties prenantes. Cet élément porte sur l'implémentation du Plan stratégique de l'OHI, en particulier eu égard à l'évaluation des risques et aux indicateurs de performance.

Tâche 1.4.1	Implémentation et administration des processus de gestion du programme, de suivi des performances, et d'évaluation des risques, y compris l'acquisition et le fonctionnement de logiciels adaptés	2013-17	10K par an (estimation à confirmer)
Tâche 1.4.2	Exécution du programme de travail et du budget approuvés par la XVIII <sup>ème</sup> CHI, suivi de leur avancement et choix des ajustements nécessaires selon les circonstances	2013-17	aucune dépense prévue pour l'OHI
Tâche 1.4.3	Diriger les forums biennaux des parties prenantes à l'OHI	2013 2015 2017	1 réunion tous les 2 ans au moins 1Dir + 2AT par réunion

#### Elément 1.5 Gestion du BHI

**Objectif:** Faire en sorte que le BHI remplisse les obligations définies par les Etats membres en fournissant les meilleurs services (en termes de qualité, d'opportunité, et de coûts raisonnables) dans le cadre des ressources disponibles.

Tâche 1.5.1	Application, mise à jour et développement des procédures nécessaires en vue de faciliter et d'améliorer l'efficacité de l'ensemble des travaux permanents en matière de finances et d'administration.	2013-17	aucune dépense prévue pour l'OHI
Tâche 1.5.2	Fourniture de services de traduction anglais /français et français/anglais à l'appui du PT de l'OHI. Inclusion de traductions espagnoles autant que possible, conformément aux Résolutions pertinentes de l'OHI.	2013-17	aucune dépense prévue pour l'OHI
Tâche 1.5.3	Emploi de contrats d'assistance en vue de renforcer la tenue à jour et le développement de normes techniques en dehors des ressources ou des compétences du BHI ou des GT de l'OHI, notamment: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traduction</li> <li>- Révision technique</li> <li>- Catalogage des archives des documents de travail de l'OHI</li> </ul>	2013-17	40K par an
Tâche 1.5.4	Supervision et tenue à jour du Règlement du personnel du BHI et des descriptions de poste selon l'évolution du PT de l'OHI et des besoins de l'OHI .	2013-17	aucune dépense prévue pour l'OHI
Tâche 1.5.5	Maintenance des locaux du BHI, à titre d'occupant. Maintenance du matériel, des logiciels et des fournitures informatiques, réalisation des rénovations et des modifications au fur et à mesure des besoins.	2013-17	30K par an

## Elément 1.6 Conférences hydrographiques internationales ou futures Assemblées

**Objectif:** Assurer le bon déroulement des Conférences ou des Assemblées afin qu'elles remplissent leurs fonctions en matière de gouvernance et de prise de décision à haut niveau, conformément à la Convention et aux autres instruments de l'Organisation.

Tâche 1.6.1	Organisation de la 5 <sup>ème</sup> Conférence hydrographique internationale extraordinaire ou Assemblée hydrographique internationale extraordinaire au cas où le Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI serait entré en vigueur.	2014	Adopté par la XVIIIe CHI Financé par le Fonds pour les Conférences
Tâche 1.6.2	Organisation de la XIX <sup>ème</sup> Conférence hydrographique internationale ou Assemblée de l'OHI au cas où le Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI serait entré en vigueur.	2017	Financé par le Fonds pour les Conférences

# PROGRAMME DE TRAVAIL No. 2

## SERVICES ET NORMES

### HYDROGRAPHIQUES

#### TABLE DES MATIERES

Elément 2.1	Coordination du programme technique
Elément 2.2	Normes pour le transfert des données hydrographiques
Elément 2.3	Cartographie marine
Elément 2.4	Protection et authentification des données numériques
Elément 2.5	Qualité des données
Elément 2.6	Publications nautiques
Elément 2.7	Marées et systèmes de référence
Elément 2.8	Mise à jour des données numériques
Elément 2.9	Infrastructures des données spatiales maritimes
Elément 2.10	Acquisition et traitement des données hydrographiques
Elément 2.11	Dictionnaire hydrographique
Elément 2.12	Aspects hydrographiques de la Convention des NU sur le Droit de la mer

## PROGRAMME 2 - “SERVICES ET NORMES HYDROGRAPHIQUES”

**Concept:** Ce programme vise à élaborer, tenir à jour et développer les normes, spécifications et directives techniques pour permettre la fourniture de produits et de services normalisés qui répondent aux besoins des navigateurs et autres utilisateurs d’informations hydrographiques.

### Elément 2.1 Coordination du programme technique

**Objectif :** Superviser les développements techniques, contrôler le développement des normes, spécifications et publications techniques de l’OHI via la coordination et l’interaction des groupes de travail pertinents de l’OHI, et faire des recommandations aux Etats membres.

Tâche 2.1.1	Diriger des réunions annuelles du HSSC	2013-17	1 réunion annuelle, 1 Dir + 2 AT par réunion
Tâche 2.1.2	Fournir conseils et directives techniques sur les normes, les spécifications et les publications techniques de l’OHI	2013-17	= 0.25 homme-année D/AT

### Elément 2.2 Normes pour le transfert des données hydrographiques

**Objectif:** Superviser les développements relatifs aux normes de transfert pour les données hydrographiques numériques, élaborer et tenir à jour les normes, spécifications et publications pertinentes de l’OHI et fournir des avis techniques selon que de besoin.

Tâche 2.2.1	Direction des réunions annuelles et biennales des GT pertinents du HSSC sur les normes pour le transfert des données hydrographiques	2013-17	3 réunions annuelles. 1 AT par réunion
Tâche 2.2.2	Tenue à jour et développement des normes, des spécifications et des publications pertinentes de l’OHI, avec l’appui de contrats d’assistance selon que de besoin, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la S-57 Norme de l’OHI pour le transfert des données hydrographiques numériques</li> <li>- la S-100 Modèle universel de données hydrographiques de l’OHI</li> <li>- la S-101 Spécification de produit pour ENC</li> <li>- la S-102 Spécification de produit pour les surfaces bathymétriques</li> <li>- la S-58 Vérifications recommandées pour la validation des ENC</li> <li>- la S-65 Guide de production d’ENC</li> <li>- la S-64 Lots de données d’essai pour ECDIS de l’OHI</li> <li>- la S-61 Spécification de produit pour les cartes marines matricielles (RNC)</li> <li>- la S-99 Procédures de fonctionnement pour l’organisation et la gestion du Registre d’informations géospatiales de la S-100</li> <li>- la S-66 La carte marine et les prescriptions d’emport : les faits</li> </ul>	2013-17	Contrats d’assistance 15K par an
Tâche 2.2.3	Elaboration et tenue à jour des spécifications de produit non encore définies à partir de la S-100	2013-14	1 réunion annuelle, 1 AT par réunion
Tâche 2.2.4	Tenue à jour et développement du registre de la S-100	2013-17	aucune dépense importante prévue pour l’OHI
Tâche 2.2.5	Promotion et assistance technique en matière de normes de transfert .	2013-17	1 réunion annuelle, 1Dir + 1AT par réunion

### Elément 2.3 Cartographie marine

**Objectif:** Superviser les développements relatifs à la cartographie marine pour les cartes marines papier et les règles relatives aux couleurs, symboles et présentation utilisées pour montrer les informations SENC sur l'ECDIS, développer et tenir à jour les normes, spécifications et publications pertinentes de l'OHI, et fournir des conseils techniques, le cas échéant.

Tâche 2.3.1	Direction des réunions annuelles des GT pertinents du HSSC traitant de cartographie marine	2013-17	2 réunions annuelles, 1 AT par réunion
Tâche 2.3.2	Tenue à jour et développement des normes, des spécifications et des publications pertinentes de l'OHI, à l'aide de contrats d'assistance si nécessaire, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la S-4 Règlement de l'OHI pour les cartes internationales (INT) et spécifications de l'OHI pour les cartes marines</li> <li>- INT 1 - Symboles, Abréviations et termes utilisés sur les cartes marines</li> <li>- INT 2 – Cadre, graduations, grids et échelles graphiques</li> <li>- INT 3 – Emploi des symboles et abréviations</li> <li>- la S-11 Partie A – Directives pour la préparation et la tenue à jour des plans de cartographie INT et catalogue des cartes INT</li> <li>- la S-11 PartieB – Catalogue des cartes INT</li> <li>- la S-49 Normalisation des guides d'organisation du trafic pour les navigateurs</li> <li>- la mise à jour des données numériques relatives aux éléments de l'Appendice 1 à la S-52 – Directives pour la tenue à jour de la carte électronique de navigation</li> <li>- la S-52 et sa bibliothèque de présentation - Spécifications pour le contenu cartographique et les modalités d'affichage des ECDIS</li> <li>- Eléments relatifs à la présentation de la S-101 Spécification de produit pour ENC et autres spécifications de produit à partir de la S-100.</li> </ul>	2013-17	Contrat d'assistance. 15K par an

### Elément 2.4 Protection et authentification des données numériques

**Objectif:** Superviser les développements en matière de protection des données et d'authentification des données, développer et tenir à jour les normes, spécifications et publications pertinentes de l'OHI et fournir des conseils techniques selon que de besoin.

Tâche 2.4.1	Diriger des réunions annuelles des groupes de travail pertinents du HSSC qui traitent de la protection et de l'authentification des données	2013-17	1 réunion annuelle, 1 AT par réunion
-------------	---	---------	--------------------------------------

Tâche 2.4.2	Tenue à jour et développement des normes, des spécifications et des publications pertinentes de l'OHI, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la S-63 Dispositif de protection des données de l'OHI</li> <li>- la protection et l'authentification des données relatives aux éléments de la S-100</li> <li>- le modèle universel de l'OHI pour les données hydrographiques et</li> <li>- la S-101 – Spécification de produit pour les ENC</li> </ul>		aucune dépense importante prévue pour l'OHI
-------------	---	--	---

### Élément 2.5 Qualité des données

**Objectif:** Superviser les développements relatifs aux méthodes de classement et de description de la qualité des informations hydrographiques, développer et tenir à jour les normes, spécifications et publications pertinentes de l'OHI, et fournir des avis techniques, selon que de besoin.

Tâche 2.5.1	Direction des réunions annuelles pertinentes des GT du HSSC sur la qualité des données	2013-17	1 réunion annuelle. 1 AT par réunion
Tâche 2.5.2	Maintenance et développement des normes, spécifications et publications pertinentes de l'OHI, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la qualité des données relatives aux éléments de la S-57 – Normes de l'OHI pour le transfert des données hydrographiques numériques</li> <li>- la qualité des données relatives aux éléments de la S-52 - Spécifications pour le contenu cartographique et les modalités d'affichage des ECDIS</li> <li>- la qualité des données relatives aux éléments de la S-100 - Modèle universel de données hydrographiques de l'OHI</li> <li>- la S-101 – Spécifications de produit pour ENC et autres spécifications de produit à partir de la S-100</li> </ul>		aucune dépense importante prévue pour l'OHI

### Élément 2.6 Publications nautiques

**Objectif:** Superviser les développements relatifs à la préparation des publications nautiques, élaborer et tenir à jour les normes, spécifications et publications pertinentes de l'OHI et fournir des avis techniques selon que de besoin.

Tâche 2.6.1	Direction des réunions annuelles des GT pertinents du HSSC sur les publications nautiques	2013-17	1 réunion annuelle, 1 AT par réunion
Tâche 2.6.2	Elaboration, maintenance et développement de la S-10n – Spécification de produit pour les informations nautiques		aucune dépense importante prévue pour l'OHI
Tâche 2.6.3	Tenue à jour et développement des normes, spécifications et publications pertinentes de l'OHI, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les Résolutions de l'OHI relatives aux publications nautiques contenues dans la M-3</li> <li>- la S-12 Normalisation des livres des feux et des signaux de brume</li> </ul>		aucune dépense importante prévue pour l'OHI

## Elément 2.7 Marées et systèmes de référence

**Objectif:** Superviser les développements en matière d'observation, d'analyse et de prédiction des marées et des niveaux des eaux, et autres informations y relatives, y compris les systèmes de référence verticaux et horizontaux, élaborer et tenir à jour les normes, les spécifications et les publications pertinentes de l'OHI et fournir des avis techniques, selon que de besoin.

Tâche 2.7.1	Direction des réunions annuelles des GT pertinents du HSSC sur les marées et les systèmes de référence	2013-17	1 réunion par an, 1 AT par réunion
Tâche 2.7.2	Tenue à jour et développement des normes, spécifications et publications pertinentes de l'OHI, incluant : <ul style="list-style-type: none"><li>- les Résolutions de l'OHI contenues dans la M-3</li><li>- la S-60 Transformations de systèmes géodésiques impliquant le WGS 84. Manuel de l'utilisateur</li><li>- la liste des composantes de marées</li><li>- l' inventaire des marégraphes utilisés par les Etats membres</li></ul>	2013-17	aucune dépense importante prévue pour l'OHI
Tâche 2.7.3	Elaboration, tenue à jour et développement d'une spécification de produit pour les tables de marées numériques	2013-17	aucune dépense importante prévue pour l'OHI
Tâche 2.7.4	Elaboration, tenue à jour et développement d'une spécification de produit pour la transmission des données de marées en temps réel	2013-17	aucune dépense importante prévue pour l'OHI
Tâche 2.7.5	Elaboration, tenue à jour et développement d'une spécification de produit pour les marées dynamiques dans l'ECDIS	2013-17	aucune dépense importante prévue pour l'OHI

## Elément 2.8 Mise à jour des données numériques

**Objectif:** Superviser les développements des processus standardisés pour la mise à jour des produits hydrographiques numériques, élaborer et tenir à jour les normes, spécifications et publications pertinentes de l'OHI, et fournir des conseils techniques selon que de besoin.

Tâche 2.8.1	Tenue à jour et développement des normes, spécifications et publications pertinentes de l'OHI, incluant : <ul style="list-style-type: none"><li>- la mise à jour des données numériques relatives aux éléments de la S-65 Guide de production des ENC</li><li>- l'Appendice 1 de la S-52 Directives relatives à la mise à jour de la carte électronique de navigation</li></ul>	2013-17	aucune dépense importante prévue pour l'OHI
-------------	---	---------	---

## Elément 2.9 Infrastructures des données spatiales maritimes

**Objectif:** Superviser les développements des composantes hydrographiques des infrastructures des données spatiales maritimes, élaborer et tenir à jour les publications de l'OHI pertinentes et fournir des conseils techniques selon que de besoin.

Tâche 2.9.1	Diriger les réunions annuelles des GT pertinents du HSSC traitant des MSDI.	2013-17	1 réunion annuelle, 1 AT par réunion
-------------	---	---------	--------------------------------------

Tâche 2.9.2	Tenir à jour les normes, les spécifications et les publications pertinentes de l'OHI, incluant: – la C-17 Infrastructures des données spatiales: "La dimension maritime" – Guide à l'usage des Services hydrographiques	2013-17	aucune dépense importante prévue pour l'OHI
----------------	--	---------	---

### Élément 2.10 Acquisition et traitement des données hydrographiques

**Objectif:** Superviser les développements en matière d'acquisition et de traitement des données hydrographiques, élaborer et tenir à jour les publications pertinentes de l'OHI et fournir des conseils techniques selon que de besoin.

Tâche 2.10.1	Diriger les réunions annuelles des GT pertinents du HSSC traitant de l'acquisition et du traitement des données hydrographiques	2013-17	aucune dépense importante prévue pour l'OHI
Tâche 2.10.2	Tenir à jour et développer, lorsque les GT le demandent, les normes, spécifications et publications pertinentes de l'OHI, incluant : – la S-44 – Normes de l'OHI pour les levés hydrographiques	2013-17	aucune réunion prévue actuellement

### Élément 2.11 Dictionnaire hydrographique

**Objectif:** Elaborer, tenir à jour et développer la S-32 - Dictionnaire hydrographique en anglais, français et espagnol et fournir des avis techniques, selon que de besoin.

Tâche 2.11.1	Tenir à jour et développer le Dictionnaire hydrographique de l'OHI en anglais, français et espagnol.	2013-17	aucune dépense importante prévue pour l'OHI
Tâche 2.11.2	Elaborer la version wiki en langue espagnole de la S-32 avec l'aide de contrats commerciaux	2013-14	contrats d'assistance: 20K

### Élément 2.12 Aspects hydrographiques de la Convention des NU sur le Droit de la mer

**Objectif:** Superviser les développements concernant les aspects hydrographiques de la Convention des NU sur le Droit de la mer, élaborer et tenir à jour les publications pertinentes de l'OHI, et fournir des conseils techniques, selon que de besoin.

Tâche 2.12.1	Organiser et préparer les réunions de travail annuelles d'ABLOS	2013-17	1Dir + AT à chaque réunion en 2013, 2015, 2017
Tâche 2.12.2	Organiser et préparer les Conférences biennales ABLOS.	2014-16	auto-financement
Tâche 2.12.3	Contribuer à la révision de la publication C-51 de l'OHI "Manuel TALOS".	2013-17	aucune dépense importante prévue pour l'OHI

# PROGRAMME DE TRAVAIL No 3

## COORDINATION ET SOUTIEN

### INTERREGIONAL

#### TABLE DES MATIERES

Elément 3.0	Comité de coordination interrégional
Elément 3.1	Coopération avec les Etats membres et participation aux réunions appropriées
Elément 3.2	Augmentation de la participation des Etats non membres
Elément 3.3	Gestion du renforcement des capacités
Elément 3.4	Evaluation du renforcement des capacités
Elément 3.5	Apport en renforcement des capacités
Elément 3.6	Coordination de l'hydrographie et de la cartographie mondiale
Elément 3.7	Renseignements sur la sécurité maritime
Elément 3.8	Programme de cartographie océanique

## PROGRAMME 3 – « COORDINATION ET SOUTIEN INTERREGIONAL »

**Concept :** Ce programme se réfère essentiellement à l'orientation stratégique de l'Organisation consistant à « *Faciliter la couverture globale et l'utilisation des données, produits et services hydrographiques officiels* » via l'accroissement et le soutien de la coopération en matière d'activités hydrographiques, entre les Etats membres de l'OHI, sous l'égide des commissions hydrographiques régionales (CHR). Il contribue également à l'orientation stratégique qui consiste à « *Aider les Etats membres à assumer leurs rôles* » dans le cadre du programme de l'OHI en matière de renforcement des capacités en aidant les EM et les Etats non membres à développer leurs capacités hydrographiques nationales lorsqu'il n'en existe pas et à contribuer à l'amélioration de l'infrastructure hydrographique déjà en place. Le programme englobe des questions essentielles qui nécessitent une approche coordonnée à l'échelle régionale, comme l'adéquation, la disponibilité, la couverture et la distribution des ENC ainsi que les renseignements sur la sécurité maritime et la cartographie océanique.

### Elément 3.0 Comité de coordination interrégional (IRCC)

**Objectif :** promouvoir et coordonner les activités qui pourraient bénéficier d'une approche régionale :

- Etablir, coordonner et développer la coopération en matière d'activités hydrographiques entre les Etats sur une base régionale, et entre les régions;
- Etablir une coopération dans le but de développer la fourniture de programmes de renforcement des capacités;
- Superviser les travaux des organes inter-organisationnels de l'OHI concernés par les activités qui demandent une coopération et une coordination interrégionales.

L'IRCC encouragera la coordination entre toutes les CHR et les autres organes qui ont une structure globale/régionale (comme par exemple les suivants: CHA, GGC, CBSC, IBSC, SC-SMAN, GT-WEND). Par ailleurs, il fournit des conseils au BHI sur la mise en œuvre de mécanismes de planification de l'OHI décidés lors de la 4<sup>ème</sup> CHIE. Un directeur et deux adjoints techniques (AT) du BHI sont directement concernés par cette activité.

Tâche	Titre	Activités / Eléments livrables	Commentaires	SD <sup>1</sup>	SPI <sup>2</sup>
3.0.0	IRCC – Comité de coordination inter-régional.	A) Réunions IRCC : organisation, préparation, participation et compte rendu (annuellement). B) Rendre compte à la Conférence (Conseil). C) Soutien au BHI pour la mise en œuvre du mécanisme de planification, chaque année et à la fin du chaque cycle de 5 ans (de 3 ans). D) Contribuer au Rapport annuel de l'OHI. E) Mettre à jour et implémenter le programme de travail de l'IRCC.	2013 à 2017 annuellement  2017 (annuellement lorsque le Conseil sera établi) 2013 à 2017 annuellement  2013 à 2017 annuellement Permanent.	2	

### Elément 3.1 Coopération avec les Etats membres et participation aux réunions appropriées

**Objectif :** faciliter la coordination, la coopération et la collaboration des EM de l'OHI afin d'améliorer les services hydrographiques et la fourniture de produits hydro-cartographiques via la structure des CHR.

Les priorités dépendent des circonstances régionales mais les CHR devraient d'abord évaluer l'adéquation, la disponibilité et la cohérence de la couverture en publications nautiques, y compris les cartes papier et les ENC en fonction des exigences de navigation internationales (évaluation des risques), identifier les difficultés et développer des mécanismes pour les résoudre, incluant l'assistance aux membres dans le cadre de discussions bilatérales ou multilatérales, selon que nécessaire, avec l'aide d'autres organes appropriés de l'OHI. Cet élément est essentiellement réalisé

<sup>1</sup> SD: Orientation stratégique.

<sup>2</sup> SPI: Indicateur de performance au niveau stratégique.

dans le cadre des réunions des CHR. La fréquence des réunions varie d'une réunion chaque année à une toutes les trois années. Celles-ci ont une importance accrue et il continuera d'en être ainsi étant donné que les CHR participent toujours plus à la planification, à l'exécution et à l'évaluation globale du programme de travail de l'OHI ainsi qu'au développement du plan stratégique de l'OHI, via l'IRCC. Ces réunions d'une durée de deux à quatre jours, souvent tenues conjointement avec un atelier, un séminaire ou une initiative en matière de renforcement des capacités, constituent la meilleure opportunité pour les pays de la région, qu'ils soient Etats membres ou pas, de discuter des accomplissements, d'identifier des initiatives et de développer des positions régionales sur les questions relatives à l'OHI. De plus en plus d'OING et de représentants accrédités de l'industrie hydrographique participent à ces événements qui offrent une occasion unique aux pays en développement de se tenir au fait des développements technologiques et des opportunités de formation. La participation varie en fonction de la région mais est généralement de l'ordre de 20 à 50 participants à chaque événement. Un directeur, parfois accompagné d'un AT, représente le BHI aux réunions, fournissant conseils et assistance pour les questions relatives à l'OHI. Par ailleurs, le directeur nommé supervise le suivi des actions convenues à chaque réunion des CHR.

<b>Tâche</b>	<b>Titre</b>	<b>Activités / Eléments livrables</b>	<b>Commentaires</b>	<b>SD<sup>3</sup></b>	<b>SPI<sup>4</sup></b>
3.1.1	CHRA – Commission hydrographique de la région Arctique	Conférences de la CHRA : organisation, préparation, participation et compte rendu (annuellement).	2013 à 2017 annuellement	2	
3.1.2	CHMB – Commission hydrographique de la mer Baltique	Conférences de la CHMB : organisation, préparation, participation et compte rendu (annuellement).	2013 à 2017 annuellement	2	
3.1.3	CHAO – Commission hydrographique de l'Asie orientale	Conférences de la CHAO : - organisation, préparation, participation et compte rendu (annuellement). -Réunions de coordination,  -Réunions du groupe de travail chargé des ENC,  -Conférences de la CHAO.	2013 à 2017 annuellement  2013 à 2017 annuellement  2015	2	
3.1.4	CHAtO - Commission hydrographique de l'Atlantique oriental	Conférences de la CHAtO : organisation, préparation, participation et compte rendu.	2014, 2016	2	
3.1.5	CHMAC – Commission hydrographique de la Méso-Amérique et de la mer des Caraïbes.	Conférences de la CHMAC : organisation, préparation, participation et compte rendu (annuellement).	2013 à 2017 annuellement	2	
3.1.6	CHMMN – Commission hydrographique de la Méditerranée et de la mer Noire	Conférence de la CHMMN : organisation, préparation, participation et compte rendu.	2013-2015-2017	2	
3.1.7	CHN – Commission hydrographique nordique.	Conférences de la CHN : organisation, préparation, participation et compte rendu.	2013 à 2017 annuellement	2	

<sup>3</sup> SD: Orientation stratégique.

<sup>4</sup> SPI: Indicateur de performance au niveau stratégique.

3.1.8	CHOIS - Commission hydrographique de l'Océan Indien septentrional.	Conférences de la CHOIS : organisation, préparation, participation et compte rendu (annuellement).	2013 à 2017 annuellement	2	
3.1.9	CHMN – Commission hydrographique de la mer du Nord	Conférences de la CHMN : organisation, préparation, participation et compte rendu.	2014, 2016	2	
3.1.10	CHZMR – Commission hydrographique de la zone maritime ROPME	Conférences de la CHZMR : organisation, préparation, participation et compte rendu.	2013, 2015, 2017	2	
3.1.11	CHAIA – Commission hydrographique de l'Afrique et des îles australes	Conférences de la CHAIA : organisation, préparation, participation et compte rendu (annuellement).	2013 à 2017 annuellement	2	
3.1.12	CHPSE - Commission hydrographique du Pacifique sud-est	Conférences et réunions du groupe de travail de la CHPSE : organisation, préparation, participation et compte rendu.	2013, 2015, 2017	2	
3.1.13	CHAtSO - Commission hydrographique de l'Atlantique sud-ouest	Conférences de la CHAtSO : organisation, préparation, participation et compte rendu (annuellement).	2013 à 2017 annuellement	2	
3.1.14	CHPSO – Commission hydrographique du Pacifique sud-ouest	Conférences de la CHPSO : organisation, préparation, participation et compte rendu.	2013, 2015, 2016	2	
3.1.15	CHUSC – Commission hydrographique USA/Canada	Conférences de la CHAtSO : organisation, préparation, participation et compte rendu (annuellement).	2013 à 2017 annuellement	2	
3.1.16	CHA – Commission hydrographique sur l'Antarctique.	<p>A) Réunions de la CHA : organisation, préparation, participation et compte rendu (annuellement).</p> <p>B) La CHA doit réaliser une évaluation des risques pour la région Antarctique et développer un programme de travail en vue d'améliorer la cartographie dans l'Antarctique.</p> <p>C) La CHA via le BHI doit soumettre à la RCTA l'évaluation des risques effectuée par la CHA pour la région Antarctique avec un programme de travail proposé pour la CHA afin d'améliorer la cartographie dans l'Antarctique, pour examen, approbation et soutien de la RCTA.</p>	<p>2013 à 2017 annuellement</p> <p>2013-2014</p> <p>2015</p>	2	

3.1.17	Groupe de travail du WEND	Rendre compte des travaux par correspondance et lorsque nécessaire préparation, participation et compte rendu des réunions du GT du WEND.	2013 à 2017 annuellement	2	
3.1.18	Participation de l'industrie aux réunions des CHR.		A examiner sur une base au cas par cas, conjointement avec les tâches 3.1.1 à 3.1.15.	1	

### Elément 3.2 Augmentation de la participation des Etats non membres

**Objectif** : Renforcer la prise de conscience des Etats non membres face à l'importance de l'hydrographie, des services de cartographie marine et de leurs produits associés. Donner des conseils aux Etats côtiers sur la manière de se conformer aux règles internationales telles celles contenues dans le Chapitre V de la Convention SOLAS et souligner l'importance de mener des efforts coordonnés afin d'assurer la sécurité de la navigation et la protection de l'environnement marin. Souligner l'importance de devenir Etat membre de l'OHI et d'intégrer les travaux des CHR.

L'importance d'accroître la participation des Etats non membres est reconnue par l'Assemblée générale des Nations Unies (NU) et par l'Organisation maritime internationale (OMI). Cette activité est coordonnée au niveau régional par les présidents des CHR et supervisée et soutenue par le directeur du BHI et par l'AT en charge de la CHR concernée. Cet élément inclut également des activités pour encourager la réintégration des Etats membres suspendus, l'approbation des demandes et le dépôt d'instruments d'adhésion, selon qu'il convient. Différents moyens peuvent être mis en oeuvre à cet effet, y compris les relations avec les entités appropriées des pays concernés et leurs représentants au sein des Organisations internationales dont ils sont partie.

Tâche	Titre	Activités /Tâches livrables	Commentaires	SD <sup>5</sup>	SPI <sup>6</sup>
3.2.1	CHAO – Mettre en œuvre une stratégie pour accroître la participation des Etats non membres de l'OHI aux activités de l'OHI et les conseiller sur la manière de se conformer aux règles internationales telles celles contenues dans le Chapitre V de la Convention SOLAS.		A examiner conjointement avec les tâches 3.1.3 et 3.3.5.	2	SPI 7
3.2.2	CHAtO - Mettre en œuvre une stratégie pour accroître la participation des Etats non membres de l'OHI aux activités de l'OHI et les conseiller sur la manière de se conformer aux règles internationales telles celles contenues dans le Chapitre V de la Convention SOLAS.	A) Maintenir des contacts avec les demandeurs de la région en vue de favoriser la ratification de la Convention relative à l'OHI. B) Maintenir des contacts avec les Etats membres suspendus de la région en vue de favoriser leur réintégration dans l'OHI.	A examiner conjointement avec les tâches 3.1.4 et 3.3.5.	2	SPI 7

<sup>5</sup> SD: Orientations stratégiques.

<sup>6</sup> SPI: Indicateur de performance au niveau stratégique

3.2.3	CHMAC - Mettre en œuvre une stratégie pour accroître la participation des Etats non membres de l'OHI aux activités de l'OHI et les conseiller sur la manière de se conformer aux règles internationales telles celles contenues dans le Chapitre V de la Convention SOLAS.	Contacter les Etats membres suspendus de la région en vue de favoriser leur réintégration dans l'OHI.	A examiner conjointement avec les tâches 3.1.5 et 3.3.5.	2	SPI 7
3.2.4	CHMMN - Mettre en œuvre une stratégie pour accroître la participation des Etats non membres de l'OHI aux activités de l'OHI et les conseiller sur la manière de se conformer aux règles internationales telles celles contenues dans le Chapitre V de la Convention SOLAS.		A examiner conjointement avec les tâches 3.1.6 et 3.3.5.	2	SPI 7
3.2.5	CHOIS - Mettre en œuvre une stratégie pour accroître la participation des Etats non membres de l'OHI aux activités de l'OHI et les conseiller sur la manière de se conformer aux règles internationales telles celles contenues dans le Chapitre V de la Convention SOLAS.		A examiner conjointement avec les tâches 3.1.8 et 3.3.5.	2	SPI 7
3.2.6	CHZMR - Mettre en œuvre une stratégie pour accroître la participation des Etats non membres de l'OHI aux activités de l'OHI et les conseiller sur la manière de se conformer aux règles internationales telles celles contenues dans le Chapitre V de la Convention SOLAS.		A examiner conjointement avec les tâches 3.1.10 et 3.3.5.	2	SPI 7

3.2.7	CHAIA - Mettre en œuvre une stratégie pour accroître la participation des Etats non membres de l'OHI aux activités de l'OHI et les conseiller sur la manière de se conformer aux règles internationales telles celles contenues dans le Chapitre V de la Convention SOLAS.		A examiner conjointement avec les tâches 3.1.11 et 3.3.5.	2	SPI 7
3.2.8	CHPSE - Mettre en œuvre une stratégie pour accroître la participation des Etats non membres de l'OHI aux activités de l'OHI et les conseiller sur la manière de se conformer aux règles internationales telles celles contenues dans le Chapitre V de la Convention SOLAS.	Continuer les efforts afin d'inclure le Panama en tant que pays observateur de la Commission.	A examiner conjointement avec les tâches 3.1.12 et 3.3.5.	2	SPI 7
3.2.9	CHAtSO - Mettre en œuvre une stratégie pour accroître la participation des Etats non membres de l'OHI aux activités de l'OHI et les conseiller sur la manière de se conformer aux règles internationales telles celles contenues dans le Chapitre V de la Convention SOLAS.		A examiner conjointement avec les tâches 3.1.13 et 3.3.5.	2	SPI 7
3.2.10	CHPSO - Mettre en œuvre une stratégie pour accroître la participation des Etats non membres de l'OHI aux activités de l'OHI et les conseiller sur la manière de se conformer aux règles internationales telles celles contenues dans le Chapitre V de la Convention SOLAS.		A examiner conjointement avec les tâches 3.1.14 et 3.3.5.	2	SPI 7

3.2.11	Les CHR doivent encourager l'approbation des demandes d'adhésion à l'OHI en attente.	Notification de l'approbation dans les 12 mois de la demande.	Permanent.	2	SPI 6
3.2.12	Les CHR doivent encourager la ratification de la Convention relative à l'OHI par les demandeurs ayant obtenu approbation.	Ratification de la Convention relative à l'OHI dans les deux ans à compter de l'approbation de la demande.	Permanent.	2	SPI 6

### Élément 3.3 Gestion du renforcement des capacités

**Objectif :** Conserver une stratégie de l'OHI en matière de renforcement des capacités (CB), et la mise en place de procédures de coordination, de procédures opérationnelles et de contrôle pour arriver à une interaction efficace et efficiente entre toutes les parties concernées par les efforts de l'OHI en matière de CB.

Cet élément comprend les activités du sous-comité CB (CBSC) et du Comité international FIG-OHI-ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC).

- En ce qui concerne le CBSC, cet élément regroupe diverses tâches concentrées sur la nécessité d'optimiser la structure de l'OHI en matière de CB en améliorant la coordination avec les CHR, en renforçant le contrôle sur les projets/initiatives décidés, conformément aux procédures développées pour contribuer à la gestion du fonds CB. La priorité est accordée au développement de la première et de la seconde phase des capacités hydrographiques dans les pays en développement. Les capacités de production des ENC sont également incluses. Toutes les possibilités de développement efficace d'une stratégie de l'OHI en matière de CB seront examinées, y compris celle consistant à créer des capacités régionales partagées. Un directeur et un AT participent à hauteur de 30% de leur temps total à la réalisation de cette activité. Le personnel de la section comptable du BHI contribue également à cet élément. Le BHI et le président du CBSC entretiendront la coordination avec les secrétariats de l'OMI, de la COI, de l'AIMS, de l'OMM et de toutes les autres organisations pertinentes pour ce qui concerne les questions CB en vue d'améliorer la productivité des efforts de renforcement des capacités dans les domaines de ces organisations étant donné qu'elles concernent l'hydrographie, la cartographie marine et les renseignements sur la sécurité maritime. Un directeur et un AT sont concernés.

- En ce qui concerne l'IBSC, on a l'intention de développer un nouveau cadre pour les normes afin de séparer les exigences de compétences pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine de Catégorie A et de Catégorie B en développant deux parties distinctes dans les normes S-5 et S-8 et en mettant à jour leur contenu pour se conformer aux développements scientifiques et technologiques dans les domaines de l'hydrographie et de la cartographie marine. Dans le contexte du nouveau cadre de normes, l'IBSC examinera également :

- (i) l'apprentissage modulaire sur une période de temps limitée pour parvenir à un programme complet de Cat A ou de Cat B;
- (ii) des approches modernes pour la proposition de cours, par exemple l'e-apprentissage;
- (iii) le rôle croissant que le secteur privé joue dans les activités d'enseignement.

L'IBSC continuera à revoir les programmes d'enseignement et les plans d'homologation à titre individuel soumis par les Services hydrographiques, les institutions et les sociétés savantes en tenant compte des commentaires et recommandations reçus des responsables nationaux et des autres autorités. Les travaux de l'IBSC seront soutenus par un fonds spécial géré par la FIG

Les activités de l'IBSC incluent un directeur, un AT et des représentants de quatre EM

<b>Tâche</b>	<b>Titre</b>	<b>Activités / Eléments livrables</b>	<b>Commentaires</b>	<b>SD<sup>7</sup></b>	<b>SPI<sup>8</sup></b>
3.3.1	CBSC – Sous-comité sur le renforcement des capacités.	A) Réunions annuelles du CBSC : organisation, préparation et compte rendu.  B) Suivi de la coordination nécessaire pour mener à bien la liste des actions approuvées  C) Tenir à jour en temps voulu la publication de l'OHI M-2 "Politiques maritimes nationales et Services hydrographiques.	2013 à 2017 annuellement 1 Dir + 1 AT par réunion (annuelle). Permanent.  Permanent.	4	SPI 4 & 4bis
3.3.2	Gestion du Fonds pour le renforcement des capacités (Fonds CB).	Le BHI gère le Fonds CB conformément aux Résolutions de l'OHI 4 à 7/2004 telles qu'amendées et rend compte aux Etats membres de son utilisation et de son état via le Rapport annuel de l'OHI.	Permanent. Développement et maintenance d'un système de gestion CB: 80K pour 5 ans.	4	
3.3.3	Réunions avec d'autres organisations, agences de financement, secteur privé et universités.	Le président du BHI ou du CBSC participe aux réunions en coordination avec les organisations internationales telles que l'OMI, la COI, la FIG, l'OMM, l'AISM et autres, avec les agences de financement, le secteur privé et les universités, associées aux initiatives ayant une composante CB et qui visent à développer des capacités hydrographiques, et il informe les EM des résultats.	2013 à 2017 annuellement 1 Dir + 1 AT par réunion (bi-annuelle).	1	
3.3.4	Stratégie de l'OHI en matière de renforcement des capacités.	Le CBSC actualise la Stratégie de l'OHI en matière de renforcement des capacités. A chaque réunion du CBSC, le Sous-comité doit examiner la Stratégie à la lumière des nouveaux éléments, l'actualiser en conséquence et la présenter sur le site web de l'OHI.	A examiner conjointement avec la tâche 3.3.1.	4	

<sup>7</sup> SD: Orientation stratégique.

<sup>8</sup> SPI: Indicateur du niveau de performance stratégique.

3.3.5	Programme de travail sur le renforcement des capacités.	Le CBSC étudie les besoins en matière de CB présentés au CBSC par les CHR, favorise l'échange des acquis et aide les CHR à développer les meilleures pratiques. Le CBSC développe et propose un programme de travail annuel sur le renforcement des capacités de l'OHI (CBWP) pour inclusion dans le programme de travail général de l'OHI. Le CBSC suit et contrôle l'exécution du CBWP approuvé	A examiner conjointement avec la tâche 3.3.1.	4	
3.3.6	Suivi des activités et des initiatives en matière de CB	Le CBSC suit les activités et les initiatives en matière de CB, particulièrement celles auxquelles le Fonds CB et les EM ont contribué. Etudie et prend les mesures visant à améliorer les travaux techniques grâce au Plan de gestion, c'est-à-dire le développement d'une base de données, destinée à réduire les tâches administratives.	A examiner conjointement avec la tâche 3.3.1.	4	
3.3.7	IBSC – Comité international sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine	A) Réunions annuelles de l'IBSC : préparation, participation et compte rendu. B) Tenir à jour et implémenter le Programme de travail de l'IBSC C) Gérer le Fonds de l'IBSC et rendre compte à l'OHI	2013 à 2017 annuellement 1 AT par réunion (annuelle).	1 & 4	
3.3.8	Fournir des directives aux institutions de formations		Selon que de besoin	4	
3.3.9	Tenir à jour les publications de l'IBSC (C-6, C-47, S-5, S-8).	L'IBSC développe un nouveau cadre de normes afin de séparer les besoins en matière de compétences pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine de Cat A et de Cat B en développant deux parties distinctes dans les normes S-5 et S-8 et en mettant à jour leur contenu pour se conformer aux développements scientifiques et technologiques dans les domaines de l'hydrographie et de la cartographie marine.	2013-2017 Appui au IBSC sur le développement d'un nouvel ensemble de normes de compétence 60 k€ sur 5 ans.	1 & 4	

### Elément 3.4 Evaluation du renforcement des capacités

**Objectif** : Evaluer le statut des levés hydrographiques, de la cartographie marine et des renseignements nautiques dans les nations ou régions où l'hydrographie est en développement. Fournir des directives pour le développement de capacités hydrographiques locales en tenant compte du contexte régional et des possibilités de soutien pour des capacités partagées. Identifier les demandes régionales et étudier les possibilités d'assistance en matière de renforcement des capacités et de formation, à partir du fonds CB et d'autres sources.

Cet élément inclut des visites techniques et de conseils aux pays choisis et identifiés par les CHR. Les visites seront effectuées par des groupes d'experts de la région respective, soutenus par le personnel du BHI ou par les EM, selon qu'il convient. Le CBSC continuera à revoir les procédures établies pour évaluer l'efficacité de tous les projets de CB. Le BHI et les CHR aideront à évaluer les actions de suivi internes aux pays en relation avec toutes les recommandations incluses dans les rapports des visites techniques. Cette tâche concerne un directeur et un AT.

Tâche	Titre	Activités / Eléments livrables	Commentaires	SD <sup>9</sup>	SPI <sup>10</sup>
3.4.1	Visites techniques et de conseil.	Les CHR, avec l'aide du président du CBSC et du BHI, doivent créer des équipes d'experts appropriés, programmer et entreprendre des visites techniques et de conseil afin d'évaluer le statut de l'hydrographie, de la cartographie et des aides à la navigation, conformément au programme de travail de l'OHI en matière de renforcement des capacités.	Permanent. Conformément au programme de travail du CBSC et au fonds CB. Des informations détaillées sur les visites techniques et de conseil prévues à ce jour sont fournies dans les « exigences CB » jointes en annexe.	4	
3.4.2	Revoir les procédures CB existantes et en développer de nouvelles.	Le CBSC doit tenir à jour et améliorer lorsque nécessaire les procédures CB devant être utilisées par les CHR lors de l'évaluation de la situation hydrographique, cartographique et de la sécurité de la navigation.	Selon que de besoin.	4	
3.4.3	Améliorer la publication C-55	Le BHI avec le soutien des CHR, du CBSC et du GGC doit développer un nouveau cadre pour la C-55.	2013-2015 Développer un cadre pour la contribution, présentation et évaluation de la situation de l'hydrographie et de la cartographie marine : 60 K€ pour 3 années.	2	

<sup>9</sup> SD: Orientation stratégique.

<sup>10</sup> SPI: Indicateur de performance du niveau stratégique.

### Elément 3.5 Apport en renforcement des capacités

**Objectif :** Prendre des initiatives pour la fourniture de soutien général, de formation et d'enseignement afin de pallier les lacunes identifiées en matière de CB ; identifier les agences dispensatrices d'aide et d'autres sources de fonds ; assurer la liaison avec les EM, d'autres organisations et agences de financement pour cet apport et mettre en place et participer à des projets de développement conjoints.

Plusieurs tâches sont incluses sous cet élément, notamment l'accroissement de la prise de conscience de l'importance de l'hydrographie lors de visites demandées par les gouvernements. Des ateliers techniques et des cours de courte durée sont programmés conformément aux priorités identifiées par les CHR concernées. Le CBSC étudie et évalue toutes les demandes et détermine le niveau de soutien qui sera assuré par le fonds CB. Cet élément inclut également la supervision de plusieurs projets maritimes. Le suivi et la coordination de toutes les activités liées au CB absorbent quasiment 50% du temps d'un directeur et d'un AT.

Tâche	Titre	Activités/Eléments livrables	Commentaires	SD <sup>11</sup>	SPI <sup>12</sup>
3.5.1	Accroître la prise de conscience de l'importance de l'hydrographie.	Le BHI, les présidents des CHR et les Directeurs des Services hydrographiques nationaux en coopération avec le CBSC doivent fournir aux Autorités gouvernementales des pays en développement les informations nécessaires pour accroître la prise de conscience de l'importance de l'hydrographie et sa contribution au développement socio-économique.	Conformément au programme de travail du CBSC.	3	
3.5.2	Ateliers techniques, séminaires, cours de brève durée.	Les CHR conjointement avec le CBSC et avec le soutien du BHI, doivent organiser des ateliers techniques, séminaires et cours de brève durée en vue de souligner les responsabilités des Etats côtiers (SOLAS V); fournir les connaissances techniques de base et examiner conjointement les initiatives afin de parvenir à un niveau de réponse minimum aux obligations nationales, régionales et internationales.	Conformément au programme de travail du CBSC et au fonds CB. Des informations détaillées sur les ateliers techniques, les séminaires et les cours de courte durée prévus à ce jour sont fournies dans les « Demandes en CB » jointes en annexe.	4	
3.5.3	Cours d'hydrographie et de cartographie marine.	Le BHI, conjointement avec l'IBSC et le CBSC, doit encourager le développement et la fourniture de nouveaux programmes d'hydrographie et de cartographie marine incluant la création de nouveaux établissements hydrographiques non dotés de capacités régionales. Rendre compte à l'OHI des résultats obtenus.	Conformément au programme de travail du CBSC et au fonds CB. Des informations détaillées sur les cours prévus à ce jour sont fournies dans les « Demandes de CB » jointes en annexe.	4	

<sup>11</sup> SD: Orientation stratégique.

<sup>12</sup> SPI: Indicateur de performance du niveau stratégique.

3.5.4	Formation pratique (à terre/à bord).	A) Le CBSC, avec l'aide du BHI doit rechercher des opportunités de formation pratique à terre et à bord (bâtiments d'opportunité).	Conformément au programme de travail du CBSC.	4	
		B) Etudier et développer une procédure pour tirer parti de cet instrument de formation novateur et rendre compte des résultats à l'OHI en proposant l'adoption d'une résolution de l'OHI à ce sujet.	2014		
3.5.5	Projets marins /maritimes.	Le BHI, avec le soutien du CBSC et des CHR, doit s'assurer la connaissance de projets multilatéraux ou bilatéraux ayant des composantes hydrographiques et/ou cartographiques, et fournir des conseils aux gouvernements, aux responsables de projets et aux agences de financement sur l'importance d'inclure une composante hydrographique en matière de renforcement des capacités. Rendre compte à l'OHI des résultats obtenus, chaque année.	Conformément au programme de travail du CBSC.	2	
3.5.6	Le CBSC doit encourager la conclusion d'accords bilatéraux afin de contribuer à satisfaire aux exigences de la règle 9 du Chapitre V de la Convention SOLAS.		Conformément au programme de travail du CBSC.	2	SPI 3

### Élément 3.6 Coordination de l'hydrographie et de la cartographie mondiale

**Objectif** : Faciliter la réalisation d'une couverture mondiale en cartes marines de qualité afin de satisfaire aux besoins du navigateur à l'appui de la sécurité et de l'efficacité de la navigation via le développement de spécifications et de normes pour la production, la distribution et la mise à jour de produits cartographiques et de publications d'appui.

Le GT du WEND supervisera la progression de la mise en œuvre des principes WEND, conformément aux décisions pertinentes de la Conférence et en liaison avec les CHR. Ce GT aidera également le BHI à préparer des rapports à l'OMI et à d'autres organisations appropriées sur la disponibilité des ENC. La tenue à jour des ENC et des programmes de cartes INT ainsi que la supervision ou la production associée d'ENC et de cartes INT sont également incluses.

La nouvelle structure de la publication C-55 sur l'état des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde sera implémentée avec d'autres actions décidées par la Conférence en vue d'améliorer la collecte, la qualité et la disponibilité de données hydrographiques dans le monde, de superviser et de rectifier les éventuelles insuffisances et lacunes, de coopérer avec d'autres organisations et parties prenantes internationales, lorsque nécessaire, et de tenir les EM informés de la progression de cette question.

Un directeur et un AT participent aux différentes composantes de cet élément.

<b>Tâche</b>	<b>Titre</b>	<b>Activités / Eléments livrables</b>	<b>Commentaires</b>	<b>SD<sup>13</sup></b>	<b>SPI<sup>14</sup></b>
3.6.1	C-55 Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde.	A) Les EM doivent fournir une mise à jour annuelle.	Permanent.	2	SPI 3
		B) Le BHI doit implémenter la nouvelle structure de la publication C-55 afin d'améliorer la collecte, la qualité et la disponibilité de données hydrographiques dans le monde, de superviser et de rectifier les éventuelles insuffisances et lacunes, de coopérer avec d'autres organisations et parties prenantes internationales, lorsque nécessaire, et de tenir les EM informés de la progression de cette question	A examiner conjointement avec la tâche 3.4.3.		
		C) Le BHI doit rendre compte périodiquement à l'OMI (NAV et MSC) de l'impact d'une faible disponibilité en données bathymétriques, de problèmes de mauvais alignement des systèmes de référence, et d'autres facteurs pertinents en ce qui concerne les limitations et les exigences, en vue d'améliorations dans la cartographie globale et les services associés.	Permanent.		
3.6.2	Le GT sur le WEND doit favoriser la mise en œuvre des principes WEND, superviser les progrès et rendre compte à l'IRCC.	A) Le GT doit faciliter la production, la distribution et la mise à jour des produits cartographiques ENC en assurant l'uniformité de la qualité et de la cohérence des ENC	2013 à 2017 annuellement	2	SPI 1 SPI 2
		B) Le GT doit faciliter la résolution des manques et des chevauchements dans la couverture en ENC	2013 à 2017 annuellement		
		C) Le GT doit faciliter la promotion de la coopération en matière de RENC dans l'intérêt des utilisateurs finaux des ENC.	2013 à 2017 annuellement		

<sup>13</sup> SD: Orientation stratégique.

<sup>14</sup> SPI: Indicateur de performance du niveau stratégique.

3.6.3	Tenir à jour et coordonner les programmes ENC, ainsi que leur cohérence et leur qualité.	Les CHR doivent élaborer et tenir à jour des programmes ENC appropriés dans leurs régions et faire progresser la production et la tenue à jour des ENC.	Conformément à l'élément 3.1	2	SPI 8
3.6.4	Tenir à jour et coordonner les programmes de cartes INT et améliorer la disponibilité des séries de cartes INT.	Les CHR doivent tenir à jour les programmes de cartes INT et faire progresser la production de cartes INT dans leurs régions, conformément à la production d'ENC.	Permanent.	2	

### Élément 3.7 Renseignements sur la sécurité maritime

**Objectif** : Faciliter un apport efficace de RSM aux navigateurs via la coordination et l'établissement de normes appropriées entre les agences.

Cet élément comprend les réunions annuelles du sous-comité SMAN et l'amélioration continue de la coordination des zones NAVAREA en liaison avec les CHR et les organisations internationales pertinentes. En particulier, les sous-comités participeront et contribueront aux items de travail de l'OMI sur la modernisation du SMDSM et au développement du plan de mise en œuvre de l'e-navigation. La révision et la tenue à jour de routine des publications pertinentes telle la S-53 sont également incluses. Les membres du SC-SMAN contribueront à la fourniture de la composante RSM aux cours appropriés dans le cadre du programme CB. Un Directeur et un AT participent à la supervision de cette activité.

Tâche	Titre	Activités /Éléments livrables	Commentaires	SD <sup>15</sup>	SPI <sup>16</sup>
3.7.1	Sous-comité du Service mondial d'avertissements de navigation SC-SMAN.	Réunions du SC-SMAN : organisation, préparation, participation et compte rendu.	2013 à 2017 annuellement	2	
3.7.2	Groupe de travail sur la révision du document SMAN.	Mener les réunions annuelles du GT chargé de la révision des documents SMAN.	2013 à 2017 annuellement	2	
3.7.3	Tenir à jour et développer les normes, spécifications et publications suivantes de l'OHI: - Résolutions de l'OHI pertinentes de la M-3, -S-53.	Fournir les documents à jour du SMAN.	Permanent.	1	
3.7.4	Collaborer avec l'OMI et l'OMM pour la fourniture de RSM au sein du SMDSM.	Assurer la fourniture opportune de RSM appropriés pour la navigation globale.	Permanent.	1	

<sup>15</sup> SD: Orientation stratégique.

<sup>16</sup> SPI: Indicateur de performance du niveau stratégique.

3.7.5	Participer et contribuer aux items de travail de l'OMI sur la modernisation du SMDSM et le développement du plan d'implémentation de l'e-navigation.	Améliorer la fourniture et l'exploitation des RSM pour la navigation globale en tirant pleinement parti des développements technologiques.	Permanent.	1	
-------	--	--	------------	---	--

### Elément 3.8 Programme de cartographie océanique

**Objectif :** Contribuer aux programmes de cartographie océanique globaux par le biais du projet OHI/COI de cartographie générale bathymétrique des océans (GEBCO), des projets de cartes bathymétriques internationales (IBC) et d'autres initiatives internationales pertinentes.

Cet élément inclut la réunion du Comité directeur et de ses trois sous-comités (SCRUM, SCUFN, TSCOM). L'amélioration de la bathymétrie en eaux peu profondes conserve une priorité élevée au sein de cet élément. La collecte des données bathymétriques dispersées de l'Antarctique et de la région Arctique est également une activité clé du progrès. D'autres tâches incluent l'amélioration et la tenue à jour des publications associées (B-4, B-6, B-7, B-8, B-9, B-10). Les questions relatives à la GEBCO sont traitées par un Directeur, par trois AT et par approximativement dix représentants d'EM qui participent au Comité directeur de la GEBCO et à ses sous-comités.

Tâche	Titre	Activités /Eléments livrables	Commentaires	SD <sup>17</sup>	SPI <sup>18</sup>
3.8.1	Comité directeur de la GEBCO et organes associés.	Réunions annuelles des organes pertinents de la GEBCO : organisation, préparation, participation et compte rendu (incluant le GC, le TSCOM, le SCUFN, le SCRUM et Science Day).	2013 à 2017 annuellement	1 & 2	
3.8.2	Centre de données de l'OHI pour la bathymétrie numérique (DCDB).	Assurer le bon fonctionnement du DCDB de l'OHI via une supervision et des conseils aux opérateurs du DCDB de l'OHI.	Permanent.	2	
3.8.3	Encourager la contribution des données bathymétriques au DCDB de l'OHI.	A) Identifier les zones de priorité pour la cartographie régionale. B) Promouvoir la contribution en données via la participation de la GEBCO aux réunions des CHR.	Permanent.	2 & 4	
3.8.4	Tenir à jour les publications bathymétriques de l'OHI (B-4, B-6, B-7, B-8, B-9, B-10)	A) Développer la fonction en ligne de la B-4 B) Garder les publications en vigueur et à jour.	Permanent.	1 & 2	

<sup>17</sup> SD: Orientation stratégique.

<sup>18</sup> SPI: Indicateur de performance du niveau stratégique

3.8.5	Contribuer à la promotion et à l'enseignement en matière de cartographie des océans.	Accroître la prise de conscience de l'importance de l'hydrographie et l'intérêt de suivre une carrière en cartographie océanique via des activités comme : 1) Le développement de support promotionnel (cartes papier, brochures, présentations basées sur le web) et matériel pédagogique; 2) Production de globes GEBCO; 3) Impression de la carte mondiale GEBCO en différents lieux, au sein des EM.	Permanent.	3	
3.8.6	Site web de la GEBCO.	Site web de la GEBCO régulièrement tenu à jour.	Permanent.	2 & 3	
3.8.7	Développer du matériel de cours sur la compilation de modèles bathymétriques numériques (DBM) à inclure dans la GEBCO à partir d'une base de données sources bathymétriques hétérogènes.	Eléments livrables associés : - un programme des cours - deux ateliers d'une semaine tenus en 2013, lors desquels des professeurs de cours éventuels sont invités à participer au développement du programme. Une semaine à Stockholm, Suède et une semaine à Boulder, Colorado, USA.	2013	2	
3.8.8	Mettre à jour et améliorer l'index de la GEBCO (B-8) pour un accès internet.	A) Fournir l'Index de la GEBCO comme service web via une base de données géospatiale.	2013-2015	1 & 2	
		B) Développer et Mettre à la disposition du public des interfaces de gestion en ligne de l'index.			

*ANNEXE A*

***“BESOINS EN RENFORCEMENT DES  
CAPACITES”***

*(à partir des informations émanant des  
CHR)*

**TABLE DES MATIERES**

Introduction

Programme de travail sur le renforcement des capacités 2013

Programme de travail sur le renforcement des capacités 2014

Programme de travail sur le renforcement des capacités 2015

Programme de travail sur le renforcement des capacités 2016

Programme de travail sur le renforcement des capacités 2017

## INTRODUCTION

Les pages suivantes visent à reprendre les besoins en formation et développement d'une région à l'appui de l'initiative internationale de renforcement des capacités. Il existe un choix de programmes et de cours disponibles qui fournissent des opportunités aux organisations hydrographiques et à leur personnel. Les renseignements fournis permettront au sous-comité de l'OHI sur le renforcement des capacités de prendre des décisions avisées quant aux besoins en formation et de prévoir au mieux les opportunités de formation et développement. Les renseignements fournis aideront à étayer les décisions et la planification futures mais ne garantiront pas la participation et l'approbation future d'un programme. D'autres besoins en formation et développement peuvent être identifiés qui peuvent ne pas correspondre aux cours listés. Ces besoins peuvent être identifiés à la rubrique "Autres" dans les pages suivantes de façon à ce que tous les besoins en formation soient exprimés et compris.

### PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES (CBWP) 2013

#### 1.- Visites techniques et de conseil

a) Visite technique de haut niveau aux autorités gouvernementales

CHR	CHMAC	CHOIS	CHZMR	CHATSO	CHPSO
Pays	Dominique et St-Vincent-et-les Grenadines. Panama	Soudan et Erythrée	Iraq	Bolivie	Samoa, Tonga

b) Visite technique d'évaluation et de conseil

CHR	CHAO	CHPSO
Pays	Brunei et Corée (RPD)	Kiribati, Vanuatu

#### 2.- Ateliers techniques, Séminaires, Cours de brève durée

CHR	CHAO	CHMAC	CHOIS	CHZMR	CHAIA	CHPSO
Phase 1 Compétences: Cours sur les RSM (3 jours) plus introduction à l'évaluation et à la diffusion des données de navigation importantes (2 jours)	X	X			X	
Cours élémentaire de levés hydrographiques (10 jours)	X	X			X	X

Cours élémentaire sur les ENC et la production des ENC (10 jours)	X		X	X		
Atelier sur le Droit de la Mer (5 jours)		X			X	
MSDI et gestion de la base de données (5 jours)	X	X			X	
Atelier sur la classification du fond marin (5 jours)	X					
Module 1 – Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur la cartographie marine	X					
Module 2 – Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur le traitement des données hydrographiques	X					X
Module 3 – Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur les cartes électroniques de navigation (ENC)	X					

### 3.- Autre

CHR	CHAO	CHPSE	CHAtSO	CHPSO
Ateliers techniques sur le traitement des données hydrographiques		X	X	
Atelier technique sur la S-100	X	X		
Représentation à la PacMA (Administration maritime des îles du Pacifique)				X
Développement des capacités hydrographiques nationales				Iles Salomon

## CBWP POUR 2014

### 1.- Visites techniques et de conseil

#### c) Visite technique de haut niveau aux autorités gouvernementales

CHR	CHMAC	CHOIS	CHAIA	CHAtSO
Pays	Nicaragua et Panama	Jordanie	Visites reiterées d'Etats côtiers choisis	Paraguay

#### d) Visite technique d'évaluation et de conseil

CHR	CHAO
Pays	Viet Nam & Cambodge

**2.- Ateliers techniques, séminaires et cours de brève durée**

CHR	CHAO	CHMAC	CHOIS	CHZMR	CHAIA	CHPSO
Phase 1 Compétences: Cours sur les RSM (3 jours) plus introduction à l'évaluation et à la diffusion des données de navigation importantes (2 jours)	X		X	X		
Cours élémentaire de levés hydrographiques (10 jours)	X		X	X		
Cours élémentaire sur les ENC et la production des ENC (10 jours)	X	X			X	
Atelier sur le Droit de la Mer (5 jours)	X		X			
MSDI et gestion de la base de données (5 jours)			X	X		
Atelier sur les marées et le niveau des eaux (5 jours)	X					X
Module 1 –Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur la cartographie marine	X					X
Module 2 – Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur le traitement des données hydrographiques	X					
Module 3 –Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur les cartes électroniques de navigation (ENC)	X					X

**3.- Autre**

CHR	CHAO	CHPSE	SCHAISO	CHPSO
Ateliers techniques sur les levés fluviaux hydrographiques/cartographiques		X		
Ateliers techniques sur l'impression à la demande			X	
Atelier technique sur la S-100	X			
Représentation à la PacMA (Administration maritime des Iles du Pacifique)				X
Stage de formation à l'administration hydrographique au sein des SH régionaux				X
Développement des capacités hydrographiques nationales				Vanuatu

**CBWP POUR 2015**

**1.- Visites techniques et de conseil**

- e) Visite technique de haut niveau aux autorités gouvernementales

CHR	CHMAC
Pays	Visites réitérées aux Etats côtiers choisis

f) Visite technique d'évaluation et de conseil

CHR	CHAO	CHAISO	CHPSO
Pays	Brunei et Corée (RPD)	Bolivie	Samoa et Tonga

## 2.- Ateliers techniques, séminaires, cours de brève durée

CHR	CHAO	CHMAC	CHOIS	CHZMR	CHAIA	CHPSE	CHPSO
Phase 1 Compétences: Cours sur les RSM (3 jours) plus introduction à l'évaluation et à la diffusion des données de navigation importantes (2 jours)	X	X			X		
Cours élémentaire de levés hydrographiques (10 jours)	X	X			X		
Cours élémentaire sur les ENC et la production des ENC (10 jours)	X		X	X			
Cours sur les levés portuaires et levés de petits fonds (5 jours)							X
Traitement des échosondeurs multifaisceaux (5 jours)	X	X				X	
MSDI et gestion de la base de données (5 jours)	X			X			
Atelier sur les cartes des inondations provoquées par les tsunamis (5 jours)	X						
Atelier sur la classification des fonds marins (5 jours)	X						
Module 1 – Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur la cartographie marine	X						
Module 2 – Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur le traitement des données hydrographiques	X						X
Module 3 – Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur les cartes électroniques de navigation (ENC) du	X						

## 3.- Autre

CHR	CHAISO	CHPSO
Atelier technique sur la PBMA et les applications dynamiques des marées pour les ECDIS	X	
Représentation à la PacMA (Administration maritime des îles du Pacifique)		X
Développement des capacités hydrographiques nationales		Iles Cook, Kiribati

## CBWP POUR 2016

### 1.- Visites techniques et de conseil

g) Visite technique de haut niveau aux autorités gouvernementales

CHR	CHOIS	CHZMR	CHAIA
Pays	Renouveler les visites dans les Etats côtiers sélectionnés	Renouveler les visites dans les Etats côtiers sélectionnés	Renouveler les visites dans les Etats côtiers sélectionnés

h) Visite technique d'évaluation et de conseil

CHR	CHAO	CHAISO
Pays	Vietnam & Cambodge	Paraguay

### 2.- Ateliers techniques, séminaires et cours de courte durée

CHR	CHAO	CHMAC	CHOIS	CHZMR	CHAIA	CHAISO	CHPSO
Phase 1 Compétences : Cours RSM (3 jours) plus introduction à l'évaluation et à la diffusion des données importantes pour la navigation (2 jours)	X		X	X			
Cours élémentaires sur les levés hydrographiques (10 jours)	X		X	X			X
Cours élémentaire sur les ENC et sur leur production (10 jours)	X	X			X		
Atelier sur le Droit de la mer (5 jours)	X			X			
MSDI et gestion de la base de données (5 jours)	X		X	X		X	
Atelier sur les marées et le niveau des eaux (5 jours)	X						
Module 1 – Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur la cartographie marine	X						
Module 2 – Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur le traitement des données hydrographiques	X						
Module 3 – Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur les cartes électroniques de navigation (ENC)	X						X

### 3.- Autres

CHR	CHPSE	CHAISO	CHPSO
Ateliers techniques sur les levés côtiers à l'aide du Lidar	X		
Atelier technique sur la S-100		X	
Représentation à la PacMA (Administration maritime des îles du Pacifique)			X
Développement de capacités hydrographiques nationales			Tonga

CBWP

### PROPOSE 2017

#### 1.- Visites techniques et de conseil

i) Visite technique de haut niveau aux autorités gouvernementales

CHR	CHMAC	CHOIS
Pays	Renouveler les visites dans les Etats côtiers sélectionnés	Renouveler les visites dans les Etats côtiers sélectionnés

j) Visite technique d'évaluation et de conseil

CHR	CHAO
Pays	Brunei & RPDC

#### 2.- Ateliers techniques, séminaires, cours de courte durée

CHR	CHAO	CHMAC	CHOIS	CHZMR	CHAIA	CHPSO
Phase 1 Compétences : cours RSM (3 jours) plus introduction à l'évaluation et à la diffusion des données significatives (2 jours)	X	X			X	X
Cours élémentaire sur les levés hydrographiques (10 jours)	X	X			X	
Cours élémentaire sur les ENC et sur leur production (10 jours)	X		X	X		
Atelier sur le droit de la mer (5 jours)					X	
MSDI et gestion de la base de données (5 jours)		X			X	

Atelier sur les cartes des inondations provoquées par les tsunamis (5 jours)	X					
Atelier sur les marées et le niveau des eaux (5 jours)	X					X
Atelier sur la classification du fond marin (5 jours)	X					
Module 1 – Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur la cartographie marine	X					
Module 2 – Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur le traitement des données hydrographiques	X					
Module 3 – Cours de cartographie de CAT B (5 semaines) sur les cartes de navigation électroniques (ENC)	X					

### 3.- Autres

CHR	CHPSE	CHATSO	CHPSO
Ateliers techniques sur les levés offshore	X		
Atelier technique sur le rôle des SH sur la stratégie en matière d'e-Navigation		X	
Représentation à la PacMA (Administration maritime des îles du Pacifique)			X
Développement des capacités hydrographiques nationales			Samoa

Note : les programmes soulignés en vert constituent le cours de Cat. « C » de l'OHI.

ANNEXE B

*REFERENCES CROISEES ENTRE LES  
CHAPITRES DU BUDGET ET LES  
PROGRAMMES, ELEMENTS ET TACHES*

## ANNEXE B

REFERENCES CROISEES ENTRE LES CHAPITRES DU BUDGET ET LES PROGRAMMES, ELEMENTS ET TACHES				
<b>CHAPITRE I</b>	<b>ITEM</b>	<b>PROGRAMMES</b>	<b>ELEMENT</b>	<b>TACHES</b>
DEPENSES DE PERSONNEL	a	1 à 3	Tous	Tous
	b	1 à 3	Tous	Tous
	c	1 à 3	Tous	Tous
	d	1 à 3	Tous	Tous
	e	1 à 3	Tous	Tous
	f	1 à 3	Tous	Tous
	g	1 à 3	Tous	Tous
	h	1 à 3	Tous	Tous
	i	1 à 3	Tous	Tous
	j	1 à 3	Tous	Tous
	k	1 à 3	Tous	Tous
	m	1 à 3	Tous	Tous
	n	1 à 3	Tous	Tous
	o	1	1,5	1.5.2.
p	1	1,5	1.5.1.	
<b>CHAPITRE II</b>	<b>ITEM</b>	<b>PROGRAMMES</b>	<b>ELEMENT</b>	<b>TACHES</b>
DEPENSES DE GESTION COURANTE	a	1	1.2-1.5	1.2.5/1.5.5.
	b	1 à 3	Tous	Tous
	c	1 à 3	Tous	Tous
	d	1 à 3	Tous	Tous
	e	1 à 3	Tous	Tous
	f	1 à 2	1.2-1.4-1.5	1.2.1.-1.2.2.-1.2.3/1.4.1/1.5.3
			2.2-2.3-2.11	2.2.2-2.2.3/2.3.2/2.11.2
	g	1 à 3	Tous	Tous
	h	1	1.3-1.4	1.3.3.-1.3.4./1.4.3.
	i	1 à 3	Tous	Tous
	j	3	3.3/3.4/3.5	Tous
	k	1 à 2	1,1	1.1.1-1.1.2-1.1.3-1.1.4-1.1.5-1.1.6-1.1.7 1.1.8-1.1.9-1.1.10-1.1.11-1.1.12-1.1.13 1.1.14-1.1.15-1.1.16-1.1.17-1.1.18-1.1.19
			2.1-2.2-2.3-2.4-2.5	2.1.1-2.2.1-2.2.5/2.3.1/2.4.1/2.5.1
			2.6-2.7-2.9-2.12	2.6.1/2.7.1/2.9.1/2.12.1
3.0-3.1			3.0.0/3.1.1-3.1.2-3.1.3-3.1.4-3.1.5-3.1.6- 3.1.7-3.1.8-3.1.9-3.1.10-3.1.11-3.1.12 3.1.13-3.1.14-3.1.15-3.1.16-3.1.17-3.1.18	
		3.7-3.8	3.7.1-3.7.2/3.8.1-3.8.2	
l	1	1,3	1.3.2.	
m	1 - 3	1.2/3.7	1.2.3-1.2.4-1.2.7/3.7.3	
<b>CHAPITRE III</b>	<b>ITEM</b>	<b>PROGRAMMES</b>	<b>ELEMENT</b>	<b>TACHES</b>
DEPENSES D'EQUIPEMENT	a	1	Tous	Tous
	b	1	Tous	Tous
	c	1	Tous	Tous
	d	1	Tous	Tous
<b>CHAPITRE IV</b>	<b>ITEM</b>	<b>PROGRAMMES</b>	<b>ELEMENT</b>	<b>TACHES</b>
DOTATION AUX FONDS	a	3	3,8	3.8.3-3.8.4-3.8.5-3.8.6-3.8.7-3.8.8
	b	1	Tous	Tous
	c	1	1,6	1.6.1-1.6.2
	d	1	Tous	Tous
	e	3	3.3/3.4/3.5	3.4.1-3.4.3/3.5.1-3.5.2-3.5.3-3.5.4
	f	1	Tous	Tous

ANNEXE C  
*LISTES DES TACHES ET CALENDRIER*



PROGRAMME 1 - "AFFAIRES GENERALES"

Elément 1.1 Coopération avec les Organisations internationales et participation aux réunions appropriées

Tâche 1.1.1	Réunion des parties consultatives au Traité sur l'Antarctique (RTCA)	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.1.2	Comité International Radio Maritime (CIRM)	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.1.3	Conseil des directeurs des programmes nationaux relatifs à l'Antarctique (COMNAP)	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.1.4	Initiatives de l'Union européenne (telle qu'INSPIRE)	2013(2)	2014(2)	2015(2)	2016(2)	2017(2)
Tâche 1.1.5	Fédération internationale des géomètres (FIG)	2013	-----	2015	-----	2017
Tâche 1.1.6	Fédération internationale des sociétés hydrographiques (FISH)	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.1.7	Association internationale des organisateurs de voyages dans l'Antarctique (IAATO)	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.1.8	AISM (tel que le comité e-NAV)	2013(2)	2014(2)	2015(2)	2016(2)	2017(2)
Tâche 1.1.9	Association internationale des ports (AIP)	2013	-----	2015	-----	2017
Tâche1.1.10	Association cartographique internationale (ACI) (telle que la Commission de l'ACI sur les normes et les infrastructures de géo-information)	2013	-----	2015	-----	2017
Tâche1.1.11	Commission électrotechnique internationale (CEI) (tel que le Comité technique 80 de la CEI)	2013(2)	2014(2)	2015(2)	2016(2)	2017(2)
Tâche1.1.12	Organisation maritime internationale (OMI) Assemblées, Conseils, COMSAR, MSC, NAV, TCC.	2013(7)	2014(7)	2015(7)	2016(7)	2017(7)
Tâche1.1.13	Association internationale des pilotes maritimes (IMPA)	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche1.1.14	Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, Assemblées, Conseils ou GT spécialisés .	2013(2)	2014(2)	2015(2)	2016(2)	2017(2)
Tâche1.1.15	Organisation internationale de normalisation (ISO) (tel que le Comité technique 211)	2013(2)	2014(2)	2015(2)	2016(2)	2017(2)
Tâche1.1.16	Conseil mixte des associations d'informations géospatiales (JB-GIS)	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche1.1.17	OTAN (tel que le DGIWG)	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche1.1.18	NU (tel que UNICPOLOS, CGGIM)	2013(2)	2014(2)	2015(2)	2016(2)	2017(2)

Tâche1.1.19	Organisation météorologique mondiale (OMM)	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche1.1.20	Autres organisations lorsque leurs ordres du jour concernent le programme de l'OHI, tel que le Groupe d'observation de la Terre (GEO); l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH); l'Association de gestion portuaire d'Afrique occidentale (AGPAOC) et l'Organisation maritime pour l'Afrique occidentale et centrale (OMAOC) ou le Comité scientifique pour les recherches antarctiques (SCAR).	-----	-----	-----	-----	-----

#### Elément 1.2 Gestion de l'information

Tâche 1.2.1	Maintenance et développement du site web de l'OHI avec l'appui de contrats commerciaux.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.2.2	Développement des SIG de l'OHI, du serveur web et des services cartographiques web à l'appui des CHR, de la disponibilité des ENC, de la coordination des cartes INT, de la C-55 et autres activités concernées, y compris avec l'appui de contrats commerciaux	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.2.3	Développement et maintenance des processeurs et des capacités de publication interne du BHI	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.2.4	Compilation et publication des documents suivants qui ne sont pas attribués à un organe spécifique de l'OHI: P-5 – Annuaire de l'OHI P-7 – Rapport annuel de l'OHI P-6 – Rapports de la CHI M-3 – Résolutions techniques et administratives	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.2.5	Maintenance et développement de l'infrastructure informatique du BHI	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.2.6	Communication entre le BHI et les Etats membres <i>via</i> les lettres circulaires .	-----	-----	-----	-----	-----
Tâche 1.2.7	Bibliothèque technique du BHI – intégration de nouveaux matériels.	2013	2014	2015	2016	2017

### Elément 1.3 Relations publiques

Tâche 1.3.1	Poursuite des relations avec le gouvernement de Monaco et le corps diplomatique accrédité à Monaco.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.3.2	Compilation et publication de la P-1 – <i>Revue hydrographique internationale</i> en collaboration avec l'Editeur de la RHI.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.3.3	<b>Journée mondiale de l'Hydrographie</b> – Préparation du matériel relatif au thème et de la célébration de l'événement à Monaco	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.3.4	Soutien global aux relations publiques. Frais de représentation.	2013	2014	2015	2016	2017

### Elément 1.4 Programme de travail & Budget, Plan Strat. et suivi des performances

Tâche 1.4.1	Implémentation et administration des processus de gestion du programme, de suivi des performances, et d'évaluation des risques, y compris l'acquisition et le fonctionnement de logiciels adaptés	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.4.2	Exécution du programme de travail et du budget de l'OHI approuvés par la XVIII <sup>ème</sup> CHI, suivi de leur avancement et choix des ajustements nécessaires selon les circonstances.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.4.3	Direction des réunions biennales des parties prenantes à l'OHI	2013	-----	2015	-----	2017

### Elément 1.5 Gestion du BHI

Tâche 1.5.1	Maintenance, tenue à jour et développement des procédures nécessaires pour faciliter et améliorer l'efficacité de l'ensemble du travail permanent relatif aux finances et à l'administration.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.5.2	Fourniture de services de traduction anglais/français et français/anglais à l'appui du PT de l'OHI. Inclusion de traductions espagnoles autant que possible, conformément aux Résolutions pertinentes de l'OHI.	2013	2014	2015	2016	2017

Tâche 1.5.3	<b>Emploi de contrats d'assistance pour renforcer la maintenance et le développement de normes techniques en dehors des ressources ou des compétences du BHI ou des GT de l'OHI, y compris:</b> - Traduction - Révision technique - Catalogage des archives des documents de travail de l'OHI	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.5.4	Surveillance et maintenance du Règlement du personnel du BHI et des descriptions de poste selon <b>l'évolution du PT de l'OHI et des besoins de l'OHI .</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 1.5.5	<b>Maintenance des locaux du BHI à titre d'occupant.</b> Maintenance du matériel, des logiciels et des fournitures informatiques, réalisation des rénovations et des modifications au fur et à mesure des besoins.	2013	2014	2015	2016	2017

#### Elément 1.6 Conférences hydrographiques internationales ou futures Assemblées

Tâche 1.6.1	Organisation de la 5 <sup>ème</sup> Conférence hydrographique internationale extraordinaire ou Assemblée de l'OHI au cas où le Protocole visant à modifier la Convention <b>relative à l'OHI serait entré en vigueur.</b>	----	2014	----	----	----
Tâche 1.6.2	Organisation de la XIX <sup>ème</sup> Conférence hydrographique internationale ou Assemblée de l'OHI au cas où le Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI <b>serait entré en vigueur.</b>	----	----	----	2016	2017

### PROGRAMME 2 - "SERVICES ET NORMES HYDROGRAPHIQUES"

#### Elément 2.1 Coordination du programme technique

Tâche 2.1.1	Direction des réunions annuelles du HSSC	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.1.2	<b>Fourniture d'avis et de directives techniques sur les normes, les spécifications et les publications techniques de l'OHI.</b>	2013	2014	2015	2016	2017

Elément 2.2 Normes pour le transfert des données hydrographiques

Tâche 2.2.1	Direction des réunions annuelles et biennales des GT pertinents du HSSC sur les normes pour le transfert des données hydrographiques.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.2.2	Maintenance et développement des normes, des <b>spécifications et des publications pertinentes de l'OHI, avec l'appui de contrats d'assistance selon que de besoin</b> , y compris : - la S-57 <b>Norme de l'OHI</b> pour le transfert des données hydrographiques numériques - la S-100 Modèle universel de données hydrographiques <b>de l'OHI</b> - la S-101 Spécification de produit pour ENC - la S-102 Spécification de produit pour la bathymétrie surfacique - la S-58 Vérifications recommandées pour la validation des ENC - la S-65 <b>Guide de production d'ENC</b> - la S-64 <b>Lots de données d'essai pour ECDIS de l'OHI</b> - la S-61 Spécification de produit pour les cartes marines matricielles (RNC) - la S-99 Procédures de fonctionnement pour <b>l'organisation et la gestion du Registre d'informations géospatiales</b> de la S-100 - la S-66 <b>La carte marine et les prescriptions d'emport : les faits</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.2.3	Elaboration et maintenance des spécifications de produit non encore définis à partir de la S-100	2013	2014	-----	-----	-----
Tâche 2.2.4	Elaboration et maintenance du registre de la S-100	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.2.5	Promotion et assistance technique en matière de normes de transfert.	2013	2014	2015	2016	2017

Elément 2.3 Cartographie marine

Tâche 2.3.1	Direction des réunions annuelles des GT pertinents du HSSC sur la cartographie marine	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.3.2	Maintenance et développement des normes, des spécifications et des publications pertinentes de l'OHI, avec des contrats d'assistance si nécessaire, incluant : - la S-4 Règlement de l'OHI pour les cartes internationales (INT) et spécifications de l'OHI pour les cartes marines INT 1 - Symboles, Abréviations et termes utilisés sur les cartes marines INT 2 – Cadre, graduations, grids et échelles graphiques INT 3 – Emploi des symboles et abréviations -la S-11 Partie A – Directives pour la préparation et la tenue à jour des plans de cartographie INT et catalogue des cartes INT -la S-11 Partie B – Catalogue des cartes INT -la S-49 Normalisation des guides d'organisation du trafic pour les navigateurs - la mise à jour des données numériques relatives aux éléments de l'Appendice 1 à la S-52 – Directives pour la tenue à jour de la carte électronique de navigation - la S-52 et sa bibliothèque de présentation - Spécifications pour le contenu cartographique et les modalités d'affichage des ECDIS - Eléments relatifs à la présentation de la S-101 Spécification de produit pour ENC et autres spécifications de produit à partir de la S-100	2013	2014	2015	2016	2017

Elément 2.4 Protection et authentification des données numériques

Tâche 2.4.1	Direction des réunions annuelles des GT pertinents du HSSC sur la protection et l'authentification des données numériques.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.4.2	Maintenance et développement des normes, des spécifications et des publications pertinentes de l'OHI, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la S-63 Dispositif de protection des données de l'OHI</li> <li>- la protection et l'authentification des données relatives aux éléments de la S-100 -</li> <li>- le Modèle universel de données hydrographiques de l'OHI</li> <li>- la S-101 – Spécification de produit pour les ENC</li> </ul>	2013	2014	2015	2016	2017

Elément 2.5 Qualité des données

Tâche 2.5.1	Direction des réunions annuelles pertinentes des GT du HSSC sur la qualité des données	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.5.2	Maintenance et développement des normes, spécifications et publications pertinentes de l'OHI, incluant: <ul style="list-style-type: none"> <li>- la qualité des données relatives aux éléments de la S-57</li> <li>- Normes de l'OHI pour le transfert des données hydrographiques numériques</li> <li>- la qualité des données relatives aux éléments de la S-52</li> <li>- Spécifications pour le contenu cartographique et les modalités d'affichage des ECDIS</li> <li>- la qualité des données relatives aux éléments de la S-100 - Modèle universel de données hydrographiques de l'OHI</li> <li>- la S-101 – Spécifications de produit pour ENC et autres spécifications de produit à partir de la S-100</li> </ul>	2013	2014	2015	2016	2017

Elément 2.6 Publications nautiques

Tâche 2.6.1	Direction des réunions annuelles des GT pertinents du HSSC sur les publications nautiques	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.6.2	Elaboration, maintenance et développement de la S-10n - Spécification de produit pour les informations nautiques.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.6.3	Maintenance et développement des normes, <b>spécifications et publications pertinentes de l'OHI</b> , incluant: - les Résolutions de l'OHI relatives aux publications nautiques contenues dans la M-3 - la S-12 Normalisation des livres des feux et des signaux de brume	2013	2014	2015	2016	2017

Elément 2.7 Marées et systèmes de référence

Tâche 2.7.1	Direction des réunions annuelles des GT pertinents du HSSC sur les marées et les systèmes géodésiques	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.7.2	Maintenance et développement des normes, <b>spécifications et publications pertinentes de l'OHI</b> , incluant: - les Résolutions de l'OHI contenues dans la M-3 - la S-60 Transformations de systèmes géodésiques impliquant le <b>WGS 84. Manuel de l'utilisateur</b> - la liste des composantes de marées - <b>l'inventaire des marégraphes</b> utilisés par les Etats membres	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.7.3	Elaboration, <b>maintenance et développement d'une</b> spécification de produit pour les tables de marées numériques	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.7.4	<b>Elaboration, maintenance et développement d'une</b> spécification de produit pour la transmission des données de marées en temps réel	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.7.5	<b>Elaboration, maintenance et développement d'une</b> spécification de produit pour les marées dynamiques dans l'ECDIS	2013	2014	2015	2016	2017

Elément 2.8 Mise à jour des données numériques

Tâche 2.8.1	Maintenance et développement des normes, <b>spécifications et publications pertinentes de l'OHI</b> , incluant : - la mise à jour des données numériques relatives aux éléments de la S-65 Guide de production des ENC - <b>l'Appendice 1 de la S-52</b> Directives relatives à la mise à jour de la carte électronique de navigation	2013	2014	2015	2016	2017
-------------	---	------	------	------	------	------

Elément 2.9 Infrastructures des données spatiales maritimes

Tâche 2.9.1	Direction des réunions annuelles des GT pertinents du HSSC sur les infrastructures des données spatiales maritimes	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.9.2	Mise à jour des normes, des spécifications et des <b>publications pertinentes de l'OHI, incluant :</b> -la <b>C-17 Infrastructures des données spatiales "La dimension maritime" Guide pour</b> les Services hydrographiques.	2013	2014	2015	2016	2017

Elément 2.10 Acquisition et traitement des données hydrographiques

Tâche 2.10.1	Direction des réunions annuelles des GT pertinents <b>du HSSC sur l'acquisition et le traitement des</b> données hydrographiques lorsque les GT le demandent	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.10.2	Maintenance et développement, le cas échéant, des normes, des spécifications et des publications <b>pertinentes de l'OHI, incluant:</b> - la S-44 - <b>Normes de l'OHI pour les levés</b> hydrographiques	2013	2014	2015	2016	2017

Elément 2.11 Dictionnaire hydrographique

Tâche 2.11.1	Maintenance et développement du Dictionnaire hydrographique de l'OHI en anglais, français et espagnol.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.11.2	Développement de la version espagnole wiki de la S-32 avec l'assistance de contrat commerciaux	2013	2014	2015	2016	2017

Elément 2.12 Aspects hydrographiques de la Convention des NU sur le Droit de la mer

Tâche 2.12.1	Organisation et préparation des réunions annuelles du Comité ABLOS	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 2.12.2	Organisation et préparation des Conférences biennales ABLOS.	-----	2014	-----	2016	-----
Tâche 2.12.3	<b>Contribution à la révision de la publication de l'OHI C-51 Manuel TALOS.</b>	2013	2014	2015	2016	2017

PROGRAMME 3 - **“COORDINATION ET SOUTIEN INTERREGIONAL”**

Elément 3.0 Comité de coordination interrégional (IRCC)

Tâche 3.0.0	IRCC – Comité de coordination interrégional.	2013	2014	2015	2016	2017
-------------	--	------	------	------	------	------

Elément 3.1 Coopération avec les Etats membres et participation aux réunions appropriées

Tâche 3.1.1	CHRA – Commission hydrographique de la région Arctique	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.1.2	CHMB – Commission hydrographique de la mer Baltique	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.1.3	CHAO – <b>Commission hydrographique de l’Asie orientale</b> -Réunions de coordination -Réunions du GT sur les ENC - Conférences de la CHAO	2013	2014	2015	2016	2017
		-----	-----	-----	-----	
		2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.1.4	CHAtO - Commission hydrographique de <b>l’Atlantique oriental</b>	-----	2014	-----	2016	-----
Tâche 3.1.5	CHMAC – Commission hydrographique de la Mésio-Amérique et de la mer des Caraïbes.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.1.6	CHMMN – Commission hydrographique de la Méditerranée et de la mer Noire	2013	-----	2015	-----	2017
Tâche 3.1.7	CHN – Commission hydrographique nordique.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.1.8	CHOIS – <b>Commission hydrographique de l’Océan Indien septentrional.</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.1.9	CHMN – Commission hydrographique de la mer du Nord	-----	2014	-----	2016	-----
Tâche 3.1.10	CHZMR – Commission hydrographique de la zone maritime ROPME	2013	-----	2015	-----	2017
Tâche 3.1.11	CHAIA – <b>Commission hydrographique de l’Afrique et des îles australes</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.1.12	CHPSE - Commission hydrographique du Pacifique sud-est	2013	-----	2015	-----	2017
Tâche 3.1.13	CHAtSO - Commission hydrographique de l’Atlantique sud-ouest	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.1.14	CHPSO – Commission hydrographique du Pacifique sud-ouest	2013	-----	2015	-----	2017
Tâche 3.1.15	CHUSC – Commission hydrographique USA/Canada	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.1.16	CHA – Commission hydrographique sur <b>l’Antarctique</b>	2013	2014	2015	2016	2017

Tâche 3.1.17	Groupe de travail du WEND	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.1.18	Participation du secteur public aux réunions des CHR	2013	2014	2015	2016	2017

### Elément 3.2 Augmentation de la participation des Etats non membres

Tâche 3.2.1	CHAO - <b>Mise en oeuvre d'une stratégie</b> visant à accroître la participation des Etats non-membres aux <b>activités de l'OHI et conseils sur la manière de se conformer aux règles internationales</b> tel le chapitre V de la Convention SOLAS	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.2.2	CHATO - <b>Mise en oeuvre d'une stratégie</b> visant à accroître la participation des Etats non-membres aux <b>activités de l'OHI et conseils sur la manière de se conformer aux règles internationales</b> tel le chapitre V de la Convention SOLAS	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.2.3	CHMAC - <b>Mise en oeuvre d'une stratégie</b> visant à accroître la participation des Etats non-membres aux <b>activités de l'OHI et conseils sur la manière de se conformer aux règles internationales</b> tel le chapitre V de la Convention SOLAS	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.2.4	CHMMN - <b>Mise en oeuvre d'une stratégie</b> visant à accroître la participation des Etats non-membres aux <b>activités de l'OHI et conseils sur la manière de se conformer aux règles internationales</b> tel le chapitre V de la Convention SOLAS	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.2.5	CHOIS - <b>Mise en oeuvre d'une stratégie</b> visant à accroître la participation des Etats non-membres aux <b>activités de l'OHI et conseils sur la manière de se conformer aux règles internationales</b> tel le chapitre V de la Convention SOLAS	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.2.6	CHZMR- <b>Mise en oeuvre d'une stratégie</b> visant à accroître la participation des Etats non-membres aux <b>activités de l'OHI et conseils sur la manière de se conformer aux règles internationales</b> tel le chapitre V de la Convention SOLAS	2013	2014	2015	2016	2017

Tâche 3.2.7	CHAIA - <b>Mise en oeuvre d'une stratégie visant à accroître la participation des Etats non-membres aux activités de l'OHI et conseils sur la manière de se conformer aux règles internationales tel le chapitre V de la Convention SOLAS</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.2.8	CHPSE - <b>Mise en oeuvre d'une stratégie visant à accroître la participation des Etats non-membres aux activités de l'OHI et conseils sur la manière de se conformer aux règles internationales tel le chapitre V de la Convention SOLAS</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.2.9	CHAtSO - <b>Mise en oeuvre d'une stratégie visant à accroître la participation des Etats non-membres aux activités de l'OHI et conseils sur la manière de se conformer aux règles internationales tel le chapitre V de la Convention SOLAS</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.2.10	CHPSO - <b>Mise en oeuvre d'une stratégie visant à accroître la participation des Etats non-membres aux activités de l'OHI et conseils sur la manière de se conformer aux règles internationales tel le chapitre V de la Convention SOLAS</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.2.11	<b>Les CHR encouragent l'approbation des demandes d'adhésion à l'OHI en cours.</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.2.12	Les CHR encouragent la ratification de la Convention relative à l'OHI par les candidats qui ont été approuvés	2013	2014	2015	2016	2017

### Elément 3.3 Gestion du renforcement des capacités

Tâche 3.3.1	CBSC – Sous-Comité de l’OHI sur le renforcement des capacités.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.3.2	Gestion du Fonds pour le renforcement des capacités (Fonds CB)	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.3.3	<b>Réunions avec d’autres organisations, des agences de financement, le secteur privé et les universités</b>	2013(2)	2014(2)	2015(2)	2016(2)	2017(2)
Tâche 3.3.4	<b>Stratégie de l’OHI</b> en matière de renforcement des capacités.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.3.5	Programme de travail sur le renforcement des capacités	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.3.6	Suivi des activités et des initiatives du CB.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.3.7	IBSC – Comité international sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.3.8	Fournir des directives aux institutions de formation.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.3.9	Mise à jour des publications du CBSC (C-6, C-47, S-5, S-8).	2013	2014	2015	2016	2017

### Elément 3.4 Evaluation du renforcement des capacités

Tâche 3.4.1	Visites techniques et de conseil.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.4.2	Examen des procédures de renforcement des capacités existantes et développement de nouvelles procédures.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.4.3	Amélioration de la publication C-55	2013	2014	2015	----	----

### Elément 3.5 Apport en renforcement des capacités

Tâche 3.5.1	Accroître la prise de conscience <b>sur l'importance de l'hydrographie.</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.5.2	Ateliers techniques, séminaires et cours de brève durée.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.5.3	<b>Cours d'hydrographie et de cartographie marine.</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.5.4	Formation pratique (à terre/à bord)	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.5.5	Projets maritimes.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.5.6	Le CBSC favorisera les accords bilatéraux dans le but de satisfaire aux exigences de la Règle 9 du Chapitre V de la Convention SOLAS	2013	2014	2015	2016	2017

### Elément 3.6 Coordination de l'hydrographie et de la cartographie mondiale

Tâche 3.6.1	C-55 Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.6.2	<b>Le GT sur le WEND encouragera l'implémentation</b> des principes de la WEND, le suivi des progrès et <b>le compte rendu à l'IRCC</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.6.3	Maintenance et coordination de la consistance et de la qualité des dispositifs relatifs aux ENC	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.6.4	Maintenance et coordination des plans de cartes INT et amélioration de la disponibilité des plans de cartes INT.	2013	2014	2015	2016	2017

### Elément 3.7 Renseignements sur la sécurité maritime

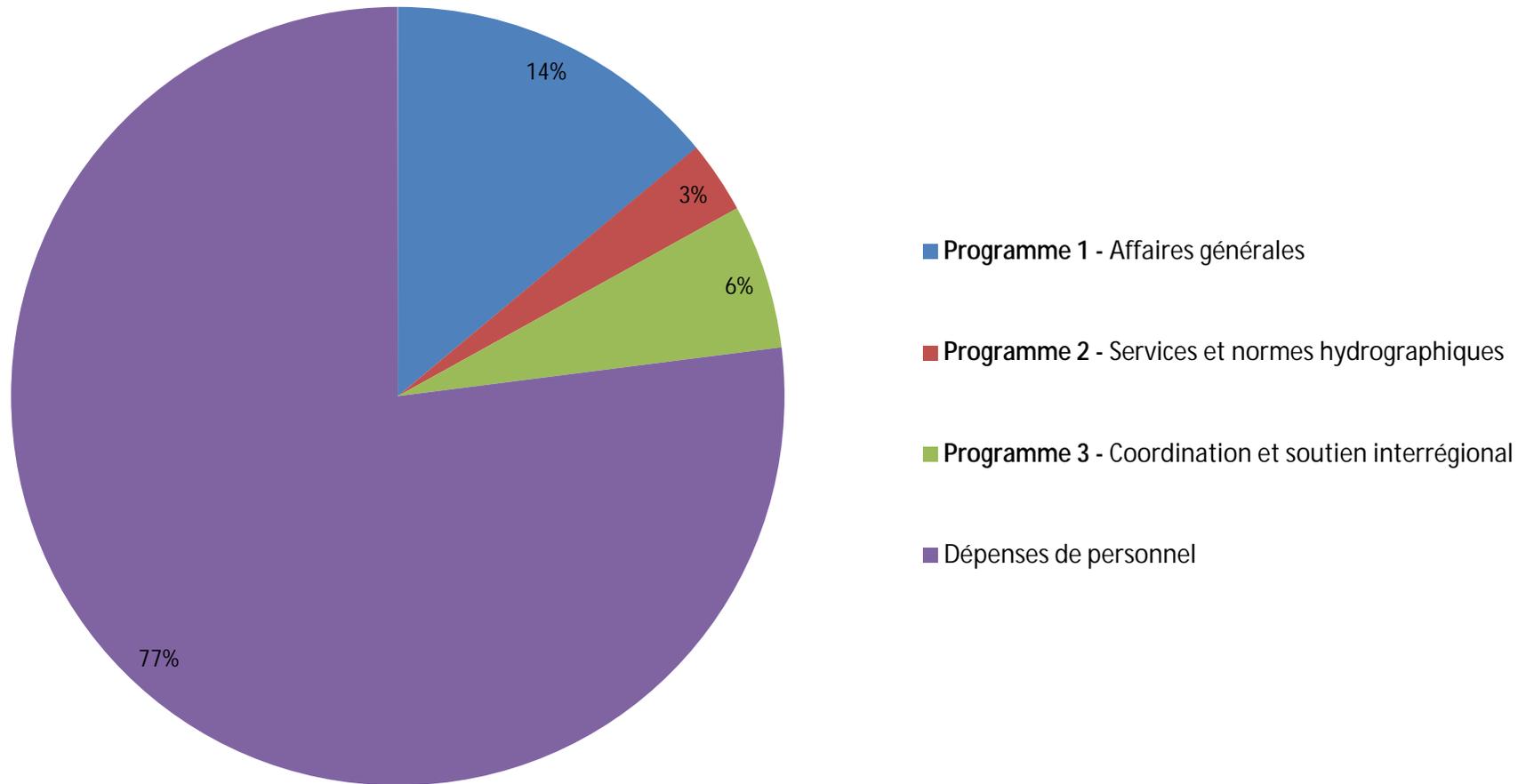
Tâche 3.7.1	SC-SMAN - Sous-Comité du Service mondial <b>d'avertissements de navigation.</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.7.2	GT du SMAN - <b>GT sur l'examen du document.</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.7.3	Maintenance et développement des normes, spécifications et publications suivantes: - <b>Résolutions pertinentes de l'OHI contenues dans la M-3, S-53.</b>	2013	2014	2015	2016	2017

Tâche 3.7.4	<b>Liaison avec l'OMI et l'OMM pour la diffusion de RSM dans le cadre du SMDSM</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.7.5	Participation et contribution aux items de travail <b>de l'OMI sur la modernisation du SMDSM et le développement du plan de mise en oeuvre de la stratégie en matière d'e-navigation.</b>	2013	2014	2015	2016	2017

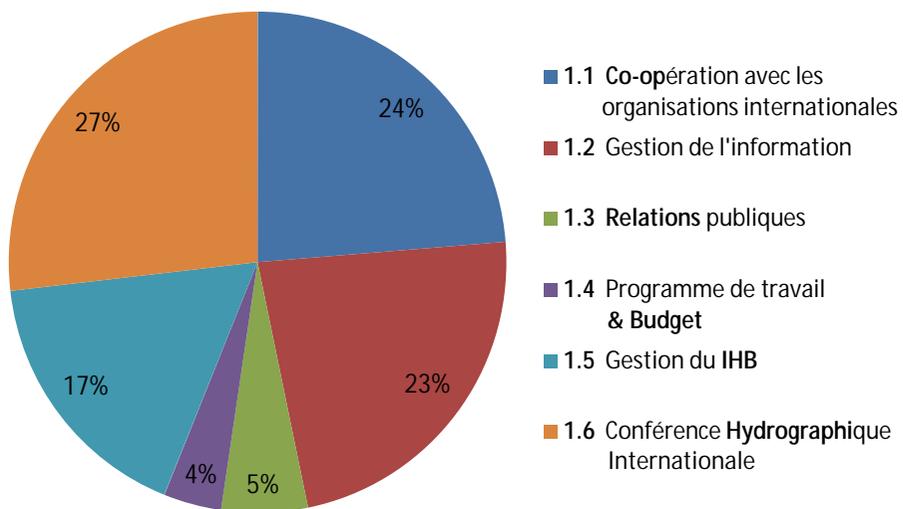
### Elément 3.8 Programme de cartographie océanique

Tâche 3.8.1	Comité directeur de la GEBCO et organes associés.	2013(3)	2014(3)	2015(3)	2016(3)	2017(3)
Tâche 3.8.2	<b>Centre de données de l'OHI pour la bathymétrie numérique (DCDB).</b>	2013	-----	2015	-----	2017
Tâche 3.8.3	<b>Encourager l'apport de données bathymétriques au DCDB de l'OHI</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.8.4	Tenue à jour des publications bathymétriques de <b>l'OHI (B-4, B-6, B-7, B-8, B-9, B-10)</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.8.5	<b>Contribution à la promotion et à l'enseignement de la cartographie océanique.</b>	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.8.6	Site web de la GEBCO.	2013	2014	2015	2016	2017
Tâche 3.8.7	Développement de cours de brève durée et de matériel pour la compilation de modèles bathymétriques numériques (DBM) à inclure dans <b>la GEBCO à partir d'une base de données bathymétriques sources hétérogènes</b>	2013	-----	-----	-----	-----
Tâche 3.8.8	<b>Tenue à jour et amélioration de l'Index de la GEBCO (B-8) pour accès internet.</b>	2013	2014	2015	-----	-----

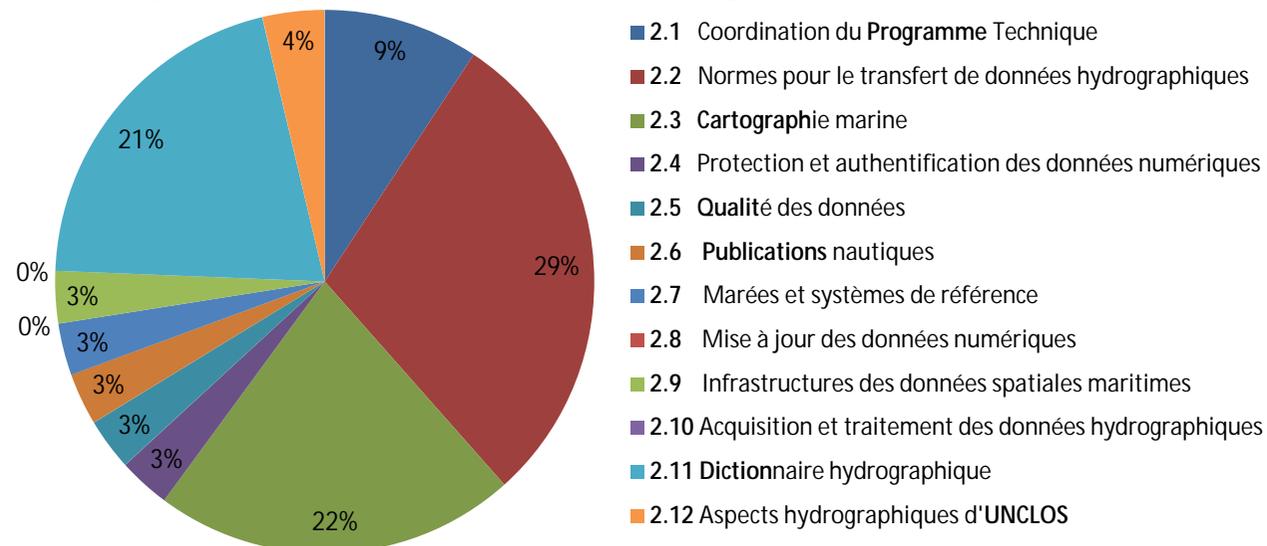
DEPENSES TOTALES  
15 035 597



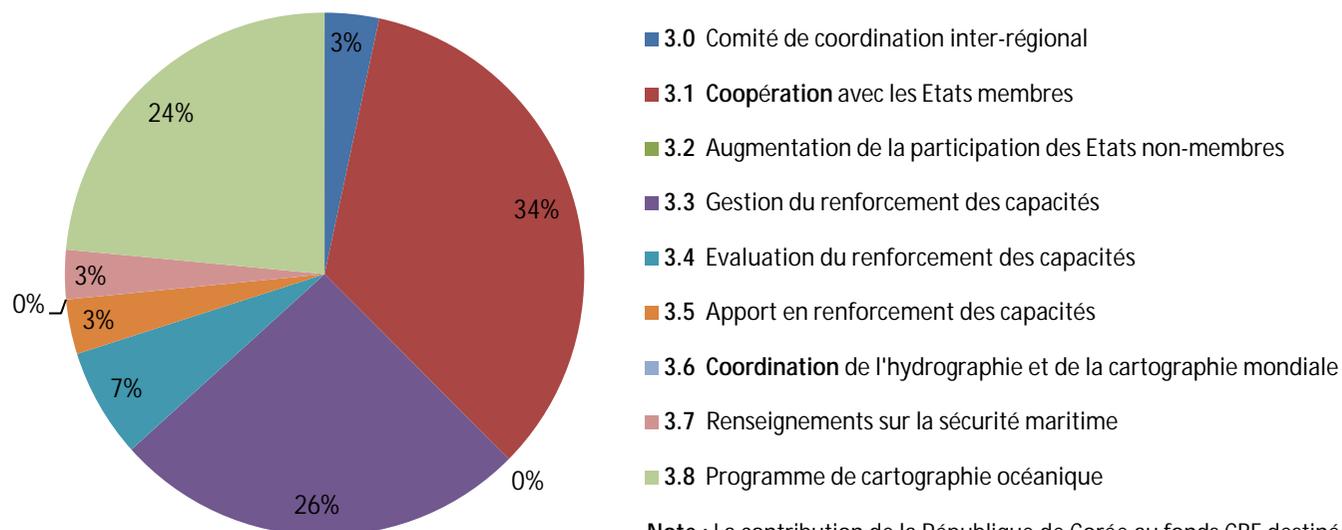
## Programme 1 -Affaires générales



## Programme 2 - Services et normes hydrographique



## Programme 3 - Coordination et soutien inter-régional



**Note :** La contribution de la République de Corée au fonds CBF destinée à soutenir les programmes 3.4 et 3.5 n'a pas été incluse dans ce graphique.